

Wellington
 DÉPÔT GARANTI **12%**
 L'encaissable **11 3/4%**
 522-1990
 285, chemin Ste-Foy

LE SOLEIL

PORTE et FENÊTRE ÉCONOMIQUE PLUS ENR.
 TOITURE
 — Estimation gratuite —
 (418) 624-3228
 ROBERT ROBERT

JEUDI 13 SEPTEMBRE 1990

QUÉBEC, 34^e ANNÉE, NO 253
 36 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLETTE

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,00\$
 RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES 50¢

50¢

LE CANADA

Malgré la GRC, Mulroney nomme Buchanan au Sénat



Brian Mulroney a nommé hier au Sénat le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, John Buchanan, toujours sous enquête de la GRC sous des allégations de corruption. Cette nomination a jeté la consternation sur la colline parlementaire à Ottawa et provoqué un tollé dans les rangs des néo-démocrates. **A-13**

LE QUÉBEC



Erasmus est accusé d'être manipulé par les Warriors

Un chef autochtone du Québec affirme que George Erasmus, chef de l'Assemblée des premières nations, est manipulé par les Warriors. **A-6 et A-7**

LE MONDE

Soldats irakiens entraînés dans une république d'URSS

Des Irakiens se sont entraînés en Lettonie, une république de l'URSS. Des images d'eux ont été diffusées pendant que Gorbatchev dénonçait l'invasion du Koweït. **C-1**

LE GOUVERNEMENT

Les libéraux discuteront de constitution à huis clos

Les assemblées de comités des militants libéraux, cet automne, où l'on discutera de la nouvelle position constitutionnelle, seront tenues à huis clos. **A-10**

LES IDÉES DU JOUR

Les Indiens victimes de l'État-providence

L'économiste Jean-Luc Migué, de l'ÉNA, accuse l'État-providence de nuire aux Amérindiens. Pour s'en sortir, il leur faut une véritable *perestroïka*. **A-15**

L'ÉCONOMIE

Sept magasins M pourraient fermer leurs portes

Les sept magasins M déficitaires, dont les deux de la région de Québec, pourraient bientôt être fermés, dans une tentative pour rentabiliser le reste de la chaîne. **B-1**

L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3, A-5, A-8, A-9, C-3 et C-12
Le Québec	A-6, A-7, A-10 et A-11
Le Canada	A-13 et B-9
Le Monde	C-1 et C-2
Annonces classées	C-5 à C-10
Arts	B-10 à B-12
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-9
Décès	C-11
Économie	Cahier B
Éditorial	A-14
Feuilleton	C-7
Horoscope	C-9
Les idées du jour	A-15
Michel Corbeil	A-9
Mots croisés	C-6
Mot mystère	C-6
Où aller à Québec	B-10
Pierre Champagne	A-5

LA MÉTÉO

Dégagement en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Maximum de près de 18. Minimum de 10 à 12. Demain: nébulosité partielle. **S-16**

Projet d'usine pétrochimique à Saint-Romuald Investissement de 110 millions \$

SAINT-ROMUALD — Une société pétrochimique espagnole, Petresa, projette d'investir 110 millions de dollars pour la construction d'une usine à Saint-Romuald sur des terrains situés à proximité de la raffinerie Ultramar.

par GILBERT LEDUC
 LE SOLEIL

LE SOLEIL a appris que l'annonce devait être faite demain matin, à Saint-Romuald, par le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, et par le ministre de l'Industrie, du Com-

merce et de la Technologie, M. Gérard Tremblay.

La conférence de presse a été annulée à la toute dernière minute pour des « raisons techniques ». Les porte-parole du cabinet du ministre Tremblay et de la Société générale de financement (SGF) n'ont pas voulu préciser ces « raisons techni-

ques ». Ils n'ont pas indiqué non plus à quel moment serait reprise l'annonce de cet investissement majeur.

Selon les renseignements glanés par LE SOLEIL auprès de diverses sources dignes de foi, l'annonce a été reportée en raison d'un manque d'information concernant les conséquences écologiques et environnementales du projet.

L'usine se spécialiserait dans la production d'un substitut au phosphate, qui serait utilisé dans la fabrication des détergents. Ce substitut serait moins dommageable pour l'environnement.

Le report de l'annonce de cet investissement ne devrait pas changer la décision de la société espagnole d'implanter une usine à Saint-Romuald. « Si ce n'est pas à Saint-Romuald, Petresa n'implantera pas d'usine

au Québec », a laissé entendre un informateur qui tient à garder l'anonymat.

« Il s'agit d'un choix d'entreprise et non d'une décision politique », ajoute-t-il. Petresa aurait choisi Saint-Romuald essentiellement pour des facteurs géographiques, notamment pour sa proximité des grands réseaux routiers et des voies de chemin de fer, ainsi que des installations de la raffinerie Ultramar.

Le plus important vol d'oeuvres d'art au pays



Le sacristain de la fabrique Notre-Dame, Gérard Poulin, indique la façon dont les voleurs ont découpé l'une des sept toiles de la basilique de Québec.

Près de 10 millions \$ de tableaux dérobés à la basilique de Québec

Le patrimoine religieux québécois a été dépouillé de ses plus belles oeuvres, en fin de soirée, mardi, lorsque des voleurs ont dérobé à la basilique de Québec sept tableaux évalués à plus de 2,5 millions \$ en 1958 et valant près de 10 millions \$ aujourd'hui. Ce vol d'oeuvres d'art est le plus important à survenir au pays.

par NORMAND PROVENCHER
 LE SOLEIL

Selon le vicaire Mario Dufour, les voleurs se seraient cachés dans l'église à l'issue de la dernière messe de la journée, vers 20 h, avant de se mettre à la recherche des toiles les plus prestigieuses, les retirant de leur cadre en les découpant au couteau.

C'est l'intervention inopinée d'un ami du sacristain, plus de trois heures plus tard, qui a évité que ces collectionneurs sans vergogne ne poussent plus avant l'audace, au moment où ils s'attaquaient à un huitième tableau. Ils ont pris la fuite par une porte avant de la basilique, après avoir pris soin, au début de l'opération, d'en arracher la serrure.

« C'est un travail de professionnels. Ils connaissaient les toiles et avaient tout prémédité », estime l'abbé Dufour, ajoutant que le poids des tableaux et la force nécessaire pour les décrocher militent en faveur de la présence de plus d'un coupable. « Tu ne peux pas manier ça tout seul », précise-t-il.

Peints au cours des XVII^e et XVIII^e siècles par les Goya, Zurbaran, Duran, Blanchard et Dolci, les tableaux dérobés valaient, lors de leur dernière estimation, en 1958, plus de 2,5 millions \$. Aujourd'hui, cette somme peut facilement être quadruplée, estime-t-on.

La fabrique ne possédait aucune assurance pour ce genre de délit.

« Je n'avais jamais pensé que ça puisse arriver un jour », affirme, la voix étranglée par l'émotion, M. Gérard Poulin, sacristain depuis 23 ans à la basilique de Québec. C'est lui qui a alerté les policiers après que son ami, qui couchait dans l'église, l'eut averti de la présence d'un intrus. « J'ai attendu les poli-

Suite A-2, Tableaux...

Autre texte et photos en page A-2

La TPS a raison d'Yves Séguin

Malgré les demandes du premier ministre Bourassa qui l'incitait à attendre encore quelques jours avant d'annoncer sa décision, M. Yves Séguin a confirmé hier qu'il quitte ses fonctions de ministre du Revenu et du Travail et qu'il démissionnera aussi comme député de Montmorency.

par ANDRÉ FORGUES
 LE SOLEIL

« Ce n'est pas une décision facile et M. Bourassa m'a demandé quelques jours pour, de son côté, me réparer, réfléchir. Pour ma part, j'ai effectivement demandé au premier ministre d'accepter que je me retire », a déclaré M. Séguin aux reporters en arrivant à sa dernière réunion du conseil des ministres.

La succession de M. Séguin ne sera décidée de façon définitive qu'à l'occasion du remaniement ministériel, que l'on prévoit pour le 9 ou le 10 octobre. D'ici là, d'autres membres du cabinet seront vraisemblablement désignés pour assurer l'intérim au Revenu et au Travail.

« La décision que je prends, c'est de me retirer totalement du gouvernement, des portefeuilles que j'occupe et du comité de Montmorency, déclare M. Séguin. Mais par égard et par respect pour les gens de mon

Suite A-2, Séguin...

Éditorial en page A-14

17 RESCAPÉES DU RÉA



Le fantôme de l'opéra au Grand Théâtre

Après le succès exceptionnel de la projection-concert des *Lumières de la ville de Chaplin*, on nous avait promis qu'un autre spectacle aussi grandiose aurait lieu à l'automne, au Grand Théâtre de Québec.

par LÉONCE GAUDREAU
 LE SOLEIL

LE SOLEIL a appris que le plat de résistance de ce spectacle-concert serait constitué du *Fantôme de l'opéra*, un film muet de 1925 d'un cinéaste américain aujourd'hui tombé dans l'oubli, Rupert Julian. Le président de

Suite A-2, Fantôme...

Quatre fois plus grosses, huit fois plus endettées...

Le régime d'épargne-actions du Québec (RÉA), qui devait capitaliser nos entreprises, a eu l'effet contraire. Les 17 compagnies publiques de l'Est du Québec sont quatre fois plus grosses aujourd'hui, mais elles perdent de l'argent et sont huit fois plus endettées.

par PIERRE ASSELIN
 LE SOLEIL

Avant de s'endormir le soir, quelques dirigeants de compagnies doivent se rappeler avec nostalgie combien leur petite vie était tranquille avant.

Parce qu'en doublant et triplant de volume, leurs compagnies ont multiplié d'autant les problèmes. La plupart des 17 sociétés publiques toujours cotées en bourse dans l'Est de la province ont en effet perdu beaucoup de plumes dans l'aventure RÉA.

si vite que dans bien des cas, il a donné des fruits empoisonnés.

Après le profit, les pertes

Ces compagnies, lorsqu'elles étaient petites, pouvaient au moins se vanter de faire du profit : 20 millions \$ plus précisément, soit une marge bénéficiaire de 6% sur des ventes de 300 millions \$. Des profits modestes mais sûrement bienvenus.

En 1989, malgré leurs revenus impressionnants de 1,2 milliard \$, elles ont été incapables de déclarer un seul sou de profit. Une fois additionnés leurs états financiers, le déficit totalise 37,7 millions \$.

Suite A-4, Endettées...

Autre texte en page A-4



Le tableau « Vierge à l'enfant », attribué à Francesco Goya, valait environ 900 000 \$.



La police de Québec a diffusé la description des toiles volées au FBI et à Interpol.

Des oeuvres difficiles à revendre

Des sept toiles volées mardi soir à la basilique de Québec, seulement deux s'avèrent hors de tout doute des oeuvres originales. L'authenticité des autres tableaux n'a jamais été vérifiée avec certitude.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

C'est du moins l'avis d'un historien d'art du ministère des Affaires culturelles appelé à apporter son expertise sur la disparition de ces tableaux religieux qui provenaient de legs familiaux effectués à la suite de l'incendie de la basilique en 1922.

« Il n'y a jamais eu d'expertise sérieuse effectuée au sujet de l'authenticité de ces oeuvres », soutient M. Guy-André Roy, de la Direction générale du patrimoine du MAQ.

Selon M. Roy, la grande diffusion du butin dérobé rend « pratiquement impossible » la vente dans le réseau normal des galeries et des musées. « Les tableaux sont bien identifiés et tout musée qui se respecte aura tôt fait d'en découvrir la provenance. Les individus devront se tourner vers des collectionneurs privés sans scrupules. Il existe un marché noir très lucratif pour le commerce de l'art un peu partout dans le monde. »

Les deux toiles sur lesquelles ne planent aucun doute sont : *Sainte Famille aux cerises*, de Jacques Blanchard (1630), qui avait

été sauvée du brasier en 1922 ; et *Notre-Dame des sept douleurs*, de Carolus Duran (1884). Ces oeuvres valent respectivement 50 000 \$ et 500 000 \$. La signature de leurs auteurs fait foi de tout.

Le prix du tableau le plus cher qui a été dérobé mardi soir oscillerait autour de 900 000 \$. Il s'agit de *Vierge à l'enfant*, attribué à Francesco Goya. Une copie de cette oeuvre, d'après un tableau de Murillo, a également été volée (20 000 \$).

Les autres tableaux sont : *Le mariage mystique de Sainte-Catherine d'Alexandrie*, de Carlo Dolci (1616-1686), d'une valeur estimée entre 500 000 \$ et un million de dollars, qui trônait en évidence à droite du chœur ; *La collation de la chasuble par la vierge*

à *Saint-Ildéphonse*, de Francesco Zurbaran (1598-1662), d'un coût d'environ 500 000 \$; et, finalement, *L'adoration des bergers*, d'un peintre inconnu (20 000 \$).

Ces prix sont très approximatifs, affirme-t-on, et peuvent facilement connaître une hausse vertigineuse advenant la preuve de l'authenticité de la peinture.

Bénédictin du ciel, l'oeuvre maîtresse de la basilique, *Saint-Jérôme*, de Louis David, estimée à 6 millions \$ et qui avait déjà été prêtée au musée du Louvre, était exposée au musée des Ursulines. La direction de cet établissement a d'ailleurs offert sa collaboration à la fabrique Notre-Dame afin de mettre à l'abri d'autres toiles de la basilique.

Avec Ottawa et les provinces

Bourassa prépare un retour discret à la table de négociation

MONTREAL (PC) — Le gouvernement Bourassa se prépare discrètement à un bref retour à la table de négociation fédérale-provinciale, rapporte aujourd'hui le quotidien *Le Devoir*.

En principe, précise le journal, le Québec devrait réapparaître à la table à onze heures le 27 septembre, alors que sera abordée, au niveau ministériel, la position du Canada dans le cadre du Uruguay Round du GATT.

Sans tambours ni trompettes, Québec s'est d'ailleurs manifesté pendant 90 minutes à une rencontre de deux jours début septembre, consacrée elle aussi aux dossiers commerciaux multilatéraux.

Il a alors indiqué, selon des sources fédérales, qu'il serait de la rencontre ministérielle de la fin du mois.

À Québec, on confirme que l'hypothèse d'une excursion exceptionnelle sur la scène fédérale-provinciale a bel et bien été retenue, mais qu'elle est sujette à confirmation finale.

Exception faite de cette parenthèse, depuis la mort de l'accord du lac Meech le 23 juin dernier le

Québec s'était tenu à l'écart de toutes les rencontres fédérales-provinciales, y compris celles qui n'impliquaient que des fonctionnaires.

Quand les fonctionnaires du Québec ont entrepris d'éplucher le calendrier des rencontres de l'automne, ils en sont venus à la conclusion que les rencontres sur le GATT étaient incontournables, le Québec devant compter exclusivement sur Ottawa pour articuler sa position à la table des négociations commerciales multilatérales.

Mais s'il envisage de briser ainsi la glace, Québec nie qu'il s'agisse de la du prélude à un dégel des relations de l'après-Meech que voudraient y voir plusieurs provinces.

À la lumière des événements prévisibles actuellement, seul ce dossier, affirme-t-on au bureau des relations fédérales-provinciales à Québec, verrait le gouvernement Bourassa faire exception à sa règle de non-participation.

Suites de la première page

Tableaux...

ciers avant de rentrer. C'est alors que j'ai constaté la disparition des tableaux. »

Les pistes pour élucider les auteurs de ce coup d'éclat sont « minces », estime les policiers. Selon le témoignage de Pierre Couillard, celui qui a surpris les individus en flagrant délit, vers 23 h 20, l'un d'eux avait le visage masqué et semblait plutôt jeune. La pénombre l'a empêché de le voir parfaitement.

« Il est entré dans la sacristie et je l'ai aperçu à environ six pieds de moi, raconte-t-il. J'ai alors dit : "Que faites-vous ici ?". Il a lâché un cri et est parti à courir dans l'allée. J'étais sûr qu'il n'était pas capable de sortir, mais je ne savais pas à ce moment-là que la serrure de la porte avant avait été arrachée. »

FBI et Interpol

À l'instar du commerce des narcotiques, le trafic des oeuvres d'art possède des ramifications internationales. Par conséquent, la police de Québec a envoyé des reproductions de chacune des toiles au FBI et à Interpol afin que celles-ci soient incorporées à l'imposant volume qui répertorie régulièrement les importantes oeuvres d'art volées à l'échelle de la planète.

Selon l'abbé Dufour, ce vol devrait amener une profonde réflexion sur « la survie du patrimoine religieux » et des moyens à prendre pour en faire profiter la population sans déployer pour autant un imposant système de sécurité. « Devrons-nous vider les églises ? C'est une question assez complexe », lance le vicaire Dufour.

Le sacristain de la fabrique Notre-Dame croit pour sa part qu'il serait approprié que la basilique de Québec se dote d'un système de surveillance télévisée afin d'éviter que d'autres oeuvres subissent le même sort.

Frappe au coeur

À l'instar de nombreux paroissiens et touristes, l'évêque auxiliaire de Québec, Mgr Marc Leclerc, s'est dit très désolé par le vol de ces peintures de grand prestige. « C'est une chose qui frappe au coeur, s'est-il exclamé au SOLEIL, d'autant plus que la basilique est l'église qui est au centre même du diocèse de Québec. »

Mgr Leclerc a fait remarquer que les primes qui doivent être versées pour assurer les objets de valeur dans les églises sont très élevées. Les fabriques doivent donc y penser à deux fois avant d'accepter de protéger contre le vol les toiles ou vases de grande valeur. Il revient à chaque fabrique de décider si le contrat d'assurance doit couvrir les objets de valeur, a-t-il fait savoir.

Séguin...

comté, que je n'ai pas eu le temps de rencontrer beaucoup, je veux les voir et leur expliquer moi-même, ce qui ferait que je me retire comme député dans quelque temps, peut-être dans quelques semaines », précise-t-il.

M. Séguin entend retourner travailler dans le secteur privé. Fiscaliste de profession, il se voit forcé d'interrompre sa carrière politique parce qu'il s'oppose tout à fait à la décision du gouvernement d'imposer une taxe sur les produits et services. Il demeurera cependant membre du PLQ.

Réagissant à la démission de son collègue, le ministre de la Santé et responsable de la région de Québec, M. Marc-Yvan Côté, affirme que la région et le gouvernement perdent « un très bon élément ».

Reconnaissant que « cela apparaissait impossible » pour M. Séguin de rester membre du gouvernement dans les circonstances, M. Côté ajoute qu'il lui paraît évident qu'un autre député de la région de Québec devra être appelé au conseil « dans les plus brefs délais ». « À cet égard, j'aurai des entretiens avec le premier ministre », a ajouté le ministre de la Santé.

Dans l'hypothèse, probable, où M. Bourassa choisira quelqu'un de Québec, le député de La Peltrie, M. Lawrence Cannon, sera le candidat choisi, selon nos informations.

Pagé reste

D'autre part, le ministre Michel Pagé a confirmé les informations publiées hier dans LE SOLEIL. Le député de Portneuf a décidé de

demeurer en politique mais souhaite que le premier ministre lui retire le portefeuille de l'Agriculture pour lui confier d'autres responsabilités.

M. Pagé affirme que « jusqu'à preuve du contraire », il faut présumer qu'il terminera son mandat de député. « J'ai un beau ministère. Cependant, cinq ans dans ce ministère-là, c'est tout un contrat ! On va voir. Je ne pense pas que M. Bourassa ait décidé du contenu de son remaniement. »

M. Pagé a toutefois reconnu qu'il avait sérieusement songé à quitter la vie politique, une tentation « tout à fait légitime pour un membre de l'Assemblée nationale qui a bientôt 18 ans de carrière et qui est à l'aube de la quarantaine, en regard surtout des obligations personnelles et familiales que cela implique, surtout quand on a cinq enfants. »

« Je n'ai pas négocié avec aucune entreprise, prend-il soin d'ajouter. J'ai quand même le statut de membre d'un gouvernement. J'ai eu des signaux qui m'ont été envoyés par des entreprises privées. »

Elkas prêt à tout

Enfin, M. Sam Elkas n'a pas paru étonné qu'après deux mois de crise autochtone on évoque son départ prochain à titre de ministre de la Sécurité publique et donc responsable de la Sûreté du Québec.

« Je comprends qu'on fait face à une crise assez sérieuse. Il y a toujours quelqu'un qui va être nommé ou pointé. Je peux accepter d'être pointé mais, par contre, quand ce sera fini, on ne pourra jamais m'accuser d'être un assassin. J'ai toujours cherché avec mes collègues une solution non violente. Cela vaut tous les arguments au monde. »

Quant à la possibilité que M. Bourassa lui retire aussi les Transports et lui confie plutôt les Affaires municipales, M. Elkas ne s'en formalise pas. « J'irai où on m'enverra », dit-il.

Fantôme...

la Cinémathèque québécoise, Bruno Bégin, convoque la presse mercredi prochain pour faire part de la bonne nouvelle.

On peut prévoir que ce sera encore l'ensemble musical « I Musici » de Montréal qui assurera l'accompagnement sur le vif de ce film, que le Larousse du cinéma présente comme « une belle production de prestige portant la marque du studio Universal et de l'acteur principal, Lon Chaney ». Chaney est considéré comme l'un des grands acteurs du cinéma muet.

Cette projection-concert aurait lieu le 22 novembre, au Grand Théâtre, qui devrait encore assumer le rôle de producteur au même titre que la Cinémathèque québécoise, l'initiatrice du projet. On en saura beaucoup plus la semaine prochaine.

6/49
14-23-29-35-39-47
(complémentaire)
44
EXTRA
452471

LA QUOTIDIENNE
tirage du 12 septembre
8-9-7
4-4-7-8

RÉSULTATS
Loto-Québec

Tirage du 09/09/12

4	5	7	11	12
13	15	16	17	28
30	32	40	43	48
50	53	60	68	70

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages

Prochain tirage:
09/09/14

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

DE NOTRE COLLECTION ROBES CONTEMPORAINES



une exclusivité contemporaine

LA ROBE TABLEAU FLORAL

des couleurs de sous-bois en automne, vives mais estompées par le temps, la lumière pour des fleurs magnifiques parsemées en solitaires sur une robe en rayonne souple, coupée à la taille, largement ceinturée de suède, jupe à plis drapés, épaule à découpe fantaisie, boutonnage au dos, tons brûlés d'orangé et bordeaux sur fond taupe. 4 à 14...195.00

la maison simons

PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX QUÉBEC

La fusion de St-Romuald et de St-Jean ne hausserait pas les taxes

SAINTE-ROMUALD — Les contribuables de la nouvelle ville de Saint-Jean/Saint-Romuald n'encaisseront pas une majoration de leur fardeau fiscal l'an prochain si le regroupement du territoire et des activités administratives des deux municipalités est rendu officiel le 1er janvier 1991, comme le proposent les élus locaux.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Selon les simulations budgétaires effectuées pour l'année 1991 et en tenant compte du nouveau taux d'évaluation imposable, qui représentera 100 % de la valeur marchande, la facture de taxes du propriétaire d'une résidence évaluée à 75 000 \$ en zone urbaine ou rurale sera soulagée d'une somme variant entre 18 à 36 \$.

À titre d'exemple, prenons le cas d'un propriétaire romualdien d'une maison évaluée à 75 000 \$. Son compte de taxes en 1991 sera de 1538 \$ sans le regroupement. Avec la fusion, sa facture de taxes baissera à 1518 \$.

Près de 300 contribuables de Saint-Romuald ont assisté hier soir à la première assemblée publique d'information sur le projet de regroupement volontaire. Vendredi soir, ce sera au tour des citoyens de Saint-Jean-Chrysostome de s'enquérir de toutes les implications financières d'un tel geste politique.

Pour Saint-Romuald et Saint-Jean-Chrysostome, la fusion constitue l'aboutissement logique des nombreuses ententes intermunicipales conclues au cours des dix dernières années.

Elle représente aussi une source d'économies substantielles. Ainsi, la nouvelle ville enregistrera une économie nette de 2 272 000 \$ d'ici 1995, dont 321 013 \$ en 1991. On sauvera des billets verts notamment par la réduction des dépenses de législation, l'annulation de nouveaux postes d'emploi prévus et l'abandon de certains achats de machinerie.

Même si la dette de Saint-Romuald (30 millions) est supérieure à celle de Saint-Jean-Chrysostome (21 millions), le service de la dette sera à la charge de la nouvelle ville de plus de 20 000 habitants. Tenant compte de la richesse foncière nettement plus élevée de Saint-Romuald, les calculs montrent qu'un regroupement des dettes ne pénalisera pas les contribuables de l'une ou l'autre des municipalités. La charge des dettes à la nouvelle ville permettra une simplification administrative et l'élimination des disparités entre les citoyens de deux anciennes villes.

Jean Garon

La période de question qui a suivi la présentation de l'étude de regroupement a donné lieu à des répliques vigoureuses. Des dizaines de mécontents ont défilé au micro pour réclamer la tenue d'une élection référendaire. La démarche de regroupement entreprise par les deux municipalités fait en sorte que les élections à Saint-Jean et à Saint-Romuald pourront être repoussées de six ou douze mois.

Le député de Lévis, M. Jean Garon, un résident de Saint-Romuald, est aussi venu dire son mot. Il a soutenu que les deux villes « bousculent » les étapes. Il souhaiterait qu'on élargisse le débat et qu'on étudie l'opportunité de regrouper d'autres villes pour créer une « Rive-Sud forte ».

Les maires Denis Grenier (Saint-Romuald) et Arthur Roberge (Saint-Jean) n'ont pas repoussé l'idée d'une Rive-Sud unifiée, mais il faut franchir les étapes une à une, disent-ils.

Championnats d'orthographe

Plus de 1200 concurrents participeront, samedi, aux demi-finales régionales des Championnats d'orthographe et de langue française. Les demi-finales se dérouleront à l'école Félix-Antoine-Savard, à La Malbaie, à l'école secondaire de Roberval, à Sainte-Foy, et à la polyvalente de Thetford Mines. La finale aura lieu à Montréal le 13 octobre.

Ottawa injecte 33,5 millions \$ pour réaménager l'aéroport de Québec

Une nouvelle tour de contrôle sera construite à un coût de 8,5 millions \$ à l'aéroport de Québec. D'autres projets majeurs évalués à 25 millions \$ et comprenant entre autres la refectation des pistes, porteront l'investissement fédéral à 33,5 millions \$ d'ici 1994.

par RÉAL LABERGE
LE SOLEIL

Mais il n'y a rien de changé à la décision de transférer à Montréal l'unité de contrôle aérien terminal, qui touchera 13 contrôleurs, a précisé hier le ministre du Travail et ministre

d'État aux Transports, M. Jean Corbeil.

M. Corbeil a également annoncé que l'étude budgétaire réclamée par la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain sur les opérations financières de l'aéroport et ses perspectives de rentabilité sera terminée et dis-

ponible dans un mois.

Au SOLEIL, le ministre devait plus tard ajouter que le programme d'immobilisations de 25 millions \$ constitue une réponse aux lacunes identifiées à l'aéroport de Sainte-Foy, d'après l'étude d'une firme d'experts-conseils qui avait le mandat de faire rapport sur la capacité de l'aéroport pour les dix prochaines années.

Le milieu régional sera désormais en mesure d'opter ou non pour l'offre faite par le ministère des Transports d'assu-

mer la gestion de l'aéroport régional. C'est une offre qui ne doit pas être assimilée à une tentative de privatisation, a tenu à souligner M. Corbeil.

Déjà, a poursuivi le ministre, plusieurs villes ont fait connaître leur intérêt à prendre en main la destinée de leurs aéroports. Il a cité Montréal, Calgary, Vancouver et Toronto.

Selon M. Corbeil, les mises de fonds supplémentaires pour rendre les installations aéroportuaires plus rentables, ou mieux adaptées aux possibilités de dé-

veloppement économique régional, devront alors être consenties par les développeurs et organismes de la région.

Il n'a pas été question du projet d'une gare intermodale, un investissement pouvant s'élever à 30 millions \$.

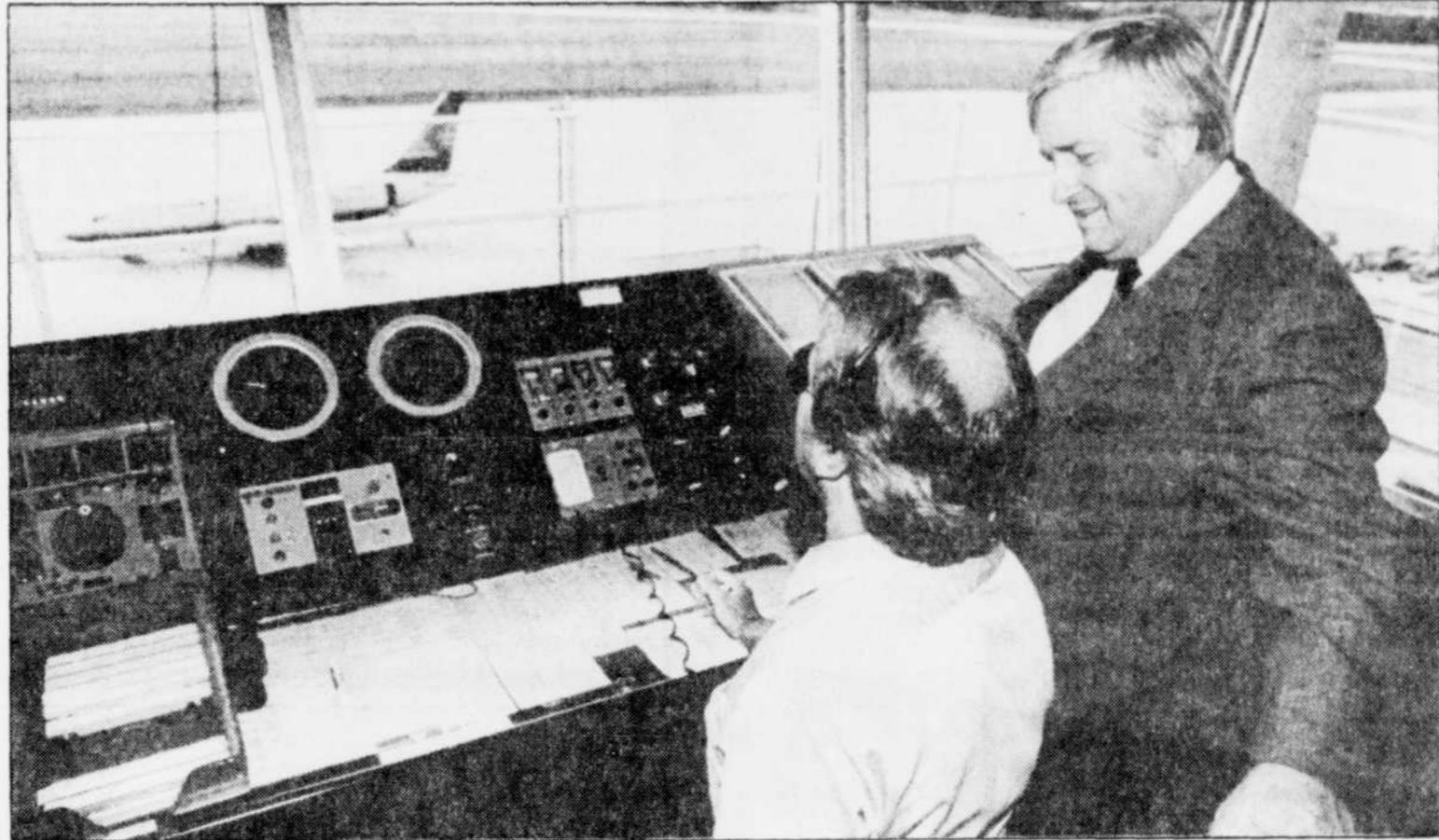
Une tour de 8,5 millions \$

La nouvelle tour de contrôle autonome de Québec, d'une hauteur de 38,7 mètres, est conçue en fonction du contrôle à vue du trafic régional (3500 pieds d'altitude et 7 milles nautiques), ainsi que du contrôle par radar des vols aux instruments dans un rayon de 35 milles nautiques et jusqu'à 17 000 pieds d'altitude.

La tour comprendra une station d'information de vol intégrée et une cabine de contrôle de 60 mètres carrés comportant sept postes de travail. Elle accueillera une équipe de 40 contrôleurs aériens, techniciens et spécialistes d'information de vol et abritera un système radar à la fine pointe de la technologie informatique. Les travaux débuteront à l'automne 1991 et la tour deviendrait fonctionnelle au printemps de 1994.

Quant au programme d'immobilisations de 25 millions \$, il s'étendra au cours des quatre prochaines années, selon l'échéancier suivant obtenu par le SOLEIL.

Conformément aux représentations régionales, la refectation de la piste principale sera exécutée au cours d'une seule saison estivale, en 1992, pendant une période de seulement trois mois. Le coût de 9 millions \$ englobera le repavage, la stabilisation des accotements et le recablage de l'éclairage de la piste.



Le ministre d'État aux Transports, M. Jean Corbeil, a joué les contrôleurs aériens, hier, après avoir annoncé un investissement fédéral de 33,5 millions \$ à l'aéroport de Québec.

Un retour à la case départ pour le projet de l'îlot Mont-Carmel

Le printemps dernier, la Société immobilière du Québec (SIQ) faisait un appel public d'offres pour la revitalisation de l'îlot Mont-Carmel. Le projet retenu n'ayant pu se réaliser, le Comité des citoyens du Vieux-Québec propose un nouvel aménagement.

textes de BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

Le projet du promoteur Jean Taillon d'aménager des commerces et des bureaux ainsi qu'un petit nombre d'appartements locatifs en lieu et place du 39, rue Saint-Louis, n'a pas vu le jour. M. Taillon a confirmé hier qu'à cause, notamment, du taux de vacance des bureaux, des taux d'intérêt élevés et la concurrence de la banlieue, il ne peut réaliser son projet « dans les conditions actuelles ». Il souhaite le faire, en collaboration avec la SIQ, dans de nouvelles conditions.

Vu qu'à toutes fins utiles, dit le Comité des citoyens, « on retourne à la case départ », il suggère à la ville de changer le zonage pour que les nouvelles constructions, qui devraient être vouées à l'habitation, respectent la trame des édifices voisins des rues Saint-Louis et Haldimand.

L'immeuble actuel, propriété de la Société immobilière du Québec (SIQ), constitue « un écran visuel inacceptable et occupe une volumétrie hors cadres sur ce site », dit l'organisme dans un mémoire à la ville. L'an dernier, l'ancien maire de Québec, M. Jean Pelletier, l'avait d'ailleurs qualifié de « verrue dans le visage du Vieux-Québec ». Cet édifice est voué à la démolition.

Le Comité des citoyens pro-

pose de privilégier la fonction résidentielle et de rétablir la situation antérieure en faisant un stationnement souterrain.

Un nouveau zonage respectant la trame des édifices voisins dégagerait, au bénéfice des touristes notamment, la vue sur le tour du parlement à partir du moment à Champlain sur la terrasse Dufferin. M. Taillon a expliqué que son projet aussi respectait la trame urbaine et prévoyait un stationnement souterrain.

Vieux-Québec: on veut des rues piétonnières

La rue Saint-Jean, la côte de la Fabrique, le tour de la place d'Armes, une section de la rue des Jardins et la rue des Carrières devraient être réservées aux piétons.

Le Comité des citoyens du Vieux-Québec a présenté un mémoire en ce sens à la ville. Las de voir le quartier détérioré et envahi quotidiennement par l'automobile, il lui recommande aussi l'instauration de sens unique, de voies d'entrées et de sorties principales pour une circulation de transit plus fluide.

Trois voies d'entrées pourraient canaliser la circulation principale: la porte et la rue Saint-Louis; les côtes du Palais et de la Montagne.

Des voies de sortie, devraient être aménagées: depuis l'hôtel

Le Comité verrait bien des condominiums à cet endroit, c'est pourquoi il invite la SIQ à céder tous ses droits aériens pour que la construction résidentielle sans emphytéose soit possible. M. Jacques Jolicoeur, membre du Comité des citoyens, croit qu'il y aurait place dans le Vieux-Québec pour des condominiums de grand luxe.

Le mémoire demande encore un lien piétonnier entre la rue Saint-Louis et l'avenue Sainte-Genève en empruntant la rue du Corps-de-garde et les terrains jouxtes au laboratoire du ministère de la Défense qui, en passant, pourrait être déménagé.

de ville, la rue Dauphine vers la porte Kent; depuis l'hôtel de ville encore et depuis l'Hôtel-Dieu, soit la côte du Palais, vers la rue Saint-André et vers le tunnel Samson, soit les rues MacMahon et Richelieu vers l'autoroute Dufferin-Montmorency; depuis le Château Frontenac, l'avenue Sainte-Genève vers la porte Saint-Louis; depuis le Château Frontenac encore, la côte de la Montagne vers le boulevard Champlain.

Le comité, comme le faisait voir, hier, M. Jacques Jolicoeur, veut que la ville prenne des mesures pour décourager la balade en automobile.

Le Rassemblement démocratique élira un nouveau chef

LÉVIS-LAUZON — Le Rassemblement démocratique de Lévis-Lauzon n'a plus de chef depuis mardi soir, même si M. François Dumas a refusé de démissionner comme le lui avait demandé le comité exécutif de ce parti. Un congrès à la direction aura lieu le 19 septembre, au centre d'éducation physique du collège de Lévis.

par GILLES PEPIN
LE SOLEIL

En conférence de presse, hier, la présidente du parti, Mme Solange Matte, était entourée d'une douzaine d'autres membres du conseil élargi (administrateurs et candidats) pour affirmer que la décision de destituer le chef avait été prise unanimement, des samedi dernier, en laissant un délai à M. Dumas pour accepter de partir librement. Le délai a expiré mardi soir précisément, alors que François Dumas annonçait publiquement sa détermination de rester en poste.

« C'est bien fini avec M. Dumas. Le comité était justifié et il était aussi habilité selon les règlements », ont soutenu Mme Matte et ses collaborateurs devant les journalistes. Ceux-ci ont entendu à peu près le même motif que M. Dumas leur avait donné la veille: il n'y avait plus moyen de fonctionner; c'était la mésentente totale.

Le comité exécutif a de plus soutenu que M. Dumas n'était pas l'homme de la situation et qu'il manquait de leadership et de visibilité, même s'il avait été élu sans

opposition, en juillet, à la suite du retrait du chef fondateur Jean-Marc Lessard. « Il ne respectait pas les structures et la démobilité gagnait de plus en plus les collaborateurs bénévoles. Il fallait un autre chef ou c'était l'éclatement », a résumé M. Yvon Veilleux.

Le parti compte plus de 600 membres. Tout électeur intéressé à partager l'objectif d'assurer une administration municipale démocratique est éligible. Les candidatures seront reçues jusqu'au 18 septembre, 20 h, au local du Rassemblement démocratique, 5255 boulevard de la Rive-Sud. Pour avoir droit de vote au congrès, l'inscription du membre devra avoir été faite au plus tard le 14 septembre.

François Dumas, hier soir, se disait libéré d'un fardeau qu'il ne voulait plus trainer. « Il y a longtemps que je n'ai plus à prouver mon sens de leadership », a-t-il commenté. Il y a de fortes possibilités qu'il annonce bientôt sa candidature à la mairie comme indépendant, selon ce qu'il a confié au SOLEIL, en rappelant son désir de travailler à l'implantation d'une capitale régionale forte sur la Rive-Sud.

COLLECTION '91

NEVICA

Les 13, 14, 15 septembre '90, présentation de la collection de fameux vêtements de ski NEVICA. Dominique Poiré de la maison NEVICA sera à votre disposition pour vous faire connaître les « plus » qui caractérisent les vêtements NEVICA

OBERSON
Le leader du Ski
710 rue BOUVIER
623-8368



Le petit investisseur ne veut plus rien savoir

Il en faudra du temps pour regonfler ces pauvres titres. Vendues à prix fort, les actions des entreprises situées à Québec et dans l'Est de la province sont maintenant collées au plancher des vaches. Et il ne faut pas en blâmer uniquement le marché.

par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

Devinette : sur les 17 compagnies publiques de l'Est de la province, combien se transigent aujourd'hui à un prix plus élevé que celui de leur émission? Aucune, dites-vous? Mais non, il y en a... une seule.

Bien sûr il y eut le « krach » de 1987, qui a dégonflé tous ces titres, mais il a le dos large le krach. Est-ce qu'il peut expliquer le fait que des compagnies, vendues à 3 \$, 5 \$ et jusqu'à 10 \$ dans le cas de RPM Tech, aient aujourd'hui une valeur comptable inférieure à 1,50 \$?

Le spécialiste de la récupération Sani-Mobile est la seule compagnie dont le titre, vendu à 2 \$ en 1988, se transige aujourd'hui plus cher : 2,50 \$. Ce n'est pas un record mais le fait d'être seul dans sa catégorie est déjà une réussite en soi. La compagnie vient d'ailleurs de voir ses actionnaires exercer leurs options et acquérir 800 000 nouvelles actions émises à 2 \$.

Voilà pour l'exception. La règle, c'est plutôt ce qui arrive à des compagnies comme l'entrepreneur Lambert Somec; des actions vendues 3,25 \$ qui se transigent entre 75¢ et 1,20 \$ aujourd'hui. Le président de l'entreprise, Denis

Linteau, en a fait son deuil. « Je n'en tiens même plus compte. Que notre action monte ou qu'elle baisse, ça ne m'intéresse pas. »

Ce qui importe, explique-t-il, c'est la rentabilité de la compagnie, advenue que pourra aux actions. « Le petit investisseur ne veut plus rien savoir et je le comprends. »

De toute façon, le comportement de ces actions a rarement rendu justice aux entreprises. Sur nos mêmes 17 compagnies, 15 se transigent en-dessous de leur valeur comptable. Ça les fait pa-

raître pires qu'elles sont aujourd'hui. Auparavant c'était l'inverse, on ne leur voyait pas de défaut.

Le président du groupe de conseillers en informatique ACSI Biorex, Guy Hardy, se rappelle le temps où son action avait grimpé de 2 \$ jusqu'à 6 \$, sans raison précise. « C'était un poids additionnel sur nos épaules. Comment voulez-vous que nous fassions assez de bénéfices pour justifier un tel prix. C'était impossible. »

Les choses n'ont pas vraiment changé aujourd'hui, sauf que le titre baisse au lieu de monter. Le président de Sico, Jean-Paul Lortie, enrage lorsqu'il voit le comportement parfois irrationnel de ce titre. « Je n'en reviens pas de voir, en même temps que nous annonçons de bonnes nouvelles, que

les gens vendent et que le titre baisse à mesure. »

Le marché de petits investisseurs, qui a gonflé les coffres de ces entreprises, se retourne maintenant contre elles et cette anecdote, racontée par M. Lortie, le démontre plutôt bien.

Les principaux actionnaires s'interdisent d'acheter en bourse pendant les jours qui précèdent la publication des résultats trimestriels. Lorsqu'un beau matin, un petit actionnaire décide de vendre 100 parts à 7 \$ l'unité, c'est-à-dire 1 \$ en bas du cours en vigueur, le président de Sico n'a aucun moyen d'intervenir. « J'ai été forcé de regarder passer ça ; avec

un million d'actions dans mon compte... »

Mais les investisseurs ne sont pas les seuls perdants lorsqu'un titre traîne dans les bas-fonds.

Le président de Sani-Gestion, Carol Coulombe, compare son entreprise aux compagnies américaines du secteur de l'environnement, cotées à 25 fois leurs profits. C'est cinq fois plus cher qu'au Québec, soutient-il. « Il nous est donc impossible d'obtenir l'argent nécessaire pour acquérir des compagnies qui se vendent à 10 ou 15 fois les bénéfices. »

Seule Sani-Mobile peut se permettre d'envisager d'autres émissions.

« Notre expansion exige d'acheter de plus en plus d'équipements et ça nous prendra énormément de fonds, prévoit son président, Louis Larivière. Nous aurons encore besoin d'aide mais pas nécessairement sous forme d'actions. Ce pourront être des obligations ou des débetures. »

Toutes ces entreprises qui ont décidé de devenir publiques ne l'avaient pas fait pour le seul plaisir de dévoiler leurs chiffres à tous les trois mois ; elles voulaient avoir accès à une autre source de financement. Mais ceci est désormais exclu pour la majorité d'entre elles, et peut-être pour longtemps.



Le spécialiste de la récupération Sani-Mobile est la seule compagnie dont le titre, vendu à 2 \$ en 1988, se transige aujourd'hui plus cher : 2,50 \$.

Suite de la première page

Endettées...

Toutes ces données ont été obtenues en additionnant les derniers états financiers de ces entreprises. Le portrait est bien entendu différent lorsqu'on regarde chacune séparément.

Il y a celles qui s'en tirent mieux. A peine quatre sur les 17 sociétés ont amélioré leurs bénéfices. Le distributeur d'articles de sport Sumner, l'entreprise de récupération Sani Mobile et le fabricant de produits plastiques IPL affichaient au moins, en 1989, des bénéfices plus élevés qu'en 1988 et leur niveau d'endettement est resté le même que lors de leur entrée en bourse.

La quatrième entreprise, le constructeur Lambert Somec, affi-

chait elle aussi un léger bénéfice en 1989, mais son endettement avait considérablement augmenté.

Les profits de ces quatre entreprises n'ont pas augmenté autant que leurs revenus, mais c'est mieux que les 13 autres, qui ont terminé l'année dans le rouge...

Trois d'entre elles affichaient un taux d'endettement élevé, qui représente 40 % ou plus de leur actif : Cabano-Expeditex, Canam Manac et les Tourbières Premier. Dans ce dernier cas, la situation était aggravée par un fonds de roulement négatif de 21,8 millions \$.

Moins bien capitalisées

Le Régime d'épargne-actions, qui a canalisé l'argent du public vers ces entreprises, devait, disaient, améliorer leur capitalisation. Les chiffres de 1989 indiquent donc que c'est le contraire qui

s'est produit.

Avant qu'elles deviennent des sociétés publiques, l'endettement (la dette à long terme) des entreprises représentait 17,5 % de leur actif. Cinq ans plus tard, ce ratio a littéralement doublé et le total des dettes à long terme représente aujourd'hui 35 % de l'actif de ces mêmes entreprises (1,2 milliard \$).

Le même phénomène s'est produit pour leur situation bancaire. Lorsqu'elles étaient de modestes entreprises privées, elles pouvaient compter sur un total d'à peu près 10 millions \$ dans leur compte en banque, une fois additionnés les fonds de roulement de chacune d'entre elles. Aujourd'hui, malgré leur milliard d'actifs et de revenus, le compte en banque est vide, en déficit d'à peu près 50 millions \$.

DU JAMAIS VU!

les vêtements
St. Lawrence
GALERIES DE LA CAPITALE

PROCUREZ-VOUS UN

PALETOT D'HIVER

BEAU, CHAUD ET LÉGER

Style trench d'allure ample, excellente confection, ceinturé à la taille. Tissu extérieur: 65% polyester 35% coton / intérieur: 100% nylon / "remplissage". Chaud doublure pour l'hiver (100% polyester). Couleurs: marine et gris. Tailles: petit, moyen, grand et très grand.

SEULEMENT

39⁹⁵

LE MODÈLE PEUT DIFFÉRER

Commandes postales non acceptées

EXCLUSIVITÉ DE BIRKS

1595\$

boucles d'oreilles saphirs et diamants
valeur de remplacement 2275 \$

795\$

pendentif saphirs et diamants
valeur de remplacement 1275 \$

895\$

bague saphirs et diamants
valeur de remplacement 1375 \$

SAPHIRS BLEUS LUMINEUX

La pierre de septembre!

Bague princesse à saphirs d'une qualité exceptionnelle ornée de 16 superbes diamants taille brillant. Pierres choisies minutieusement par nos gemmologues et montées sur or 14 ct dans l'atelier même de Birks.

De conception exclusive et soignée, cette bague d'une valeur remarquable est offerte à un prix remarquablement bas.

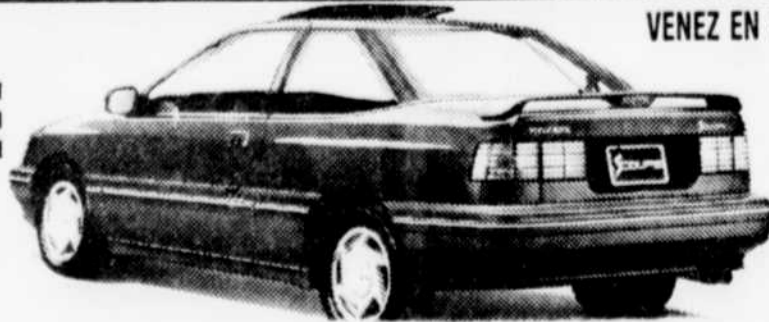
Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.

BIRKS

PLACE STE-FOY 653-4035

SCOUPE

LA NOUVELLE SPORTIVE DE LA LIGNÉE HYUNDAI



VENEZ EN FAIRE L'ESSAI CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE HYUNDAI NO. 1

LESSARD

M. LESSARD Ltée
659, Boul. St-Joseph
Québec
418 623-5471

Le seul concessionnaire Hyundai de la région dont les ateliers sont recommandés par le Club Automobile

DEPUIS 44 ANS AU SERVICE DES AUTOMOBILISTES

Découvrez l'architecture de Québec... en montant à bord de l'Archibus

L'architecture et l'urbanisme peuvent être amusants même pour les élèves du primaire comme le démontrera bientôt l'Archibus présenté hier à la presse par le Conseil des monuments et sites du Québec et par le Centre d'interprétation de la vie urbaine de la ville de Québec.

par RICHARD CÔTE
LE SOLEIL

L'Archibus, c'est un autobus qui a été aménagé après trois années de recherche et de préparation par les deux organismes mentionnés afin d'amener des jeunes — mais aussi des adultes — grâce à des maquettes et différents gadgets, à la découverte des richesses architecturales et d'art public sur trois circuits à travers la ville de Québec.

Selon ce système d'animation culturelle qui existe déjà dans quelques villes européennes, lorsque, par exemple, un groupe d'une école primaire s'est inscrit — au coût de 5 \$ par élève — l'organisme fait parvenir à l'école environ deux semaines à l'avance une « valise éducative » comprenant de la documentation qui permet au professeur de préparer ses élèves à cette nouvelle expérience.

Au jour choisi, l'Archibus se rend chercher les élèves à leur

école et les amène parcourir l'un des trois circuits existant présentement : l'architecture publique au XXe siècle, l'architecture des loisirs, l'art d'une ville.

Pendant un trajet d'une heure et demie, des guides, non seulement commentent le paysage urbain qui se déroule sous leurs yeux, mais aussi répondent aux questions des enfants. Des arrêts fréquents sur différents sites permettent aux participants de descendre d'autobus, de toucher les monuments ou les édifices, de prendre part à des jeux questionnaires ou de manipuler des maquettes qui concrétisent à leur échelle les édifices qui les entourent.

Cette activité d'éveil à l'architecture et à l'urbanisme qui s'adresse autant aux adultes qu'aux jeunes du milieu scolaire sera officiellement présentée au public dimanche le 16 septembre à 11 h au domaine de Maizerets, 1000, avenue de la Vérendrye.



Cinq incendies à Québec

Un violent incendie a détruit partiellement la nuit dernière une maison de deux étages située au 122, rue d'Avagour à Québec. Une trentaine de pompiers ont maîtrisé les flammes en 20 minutes. Personne n'a été blessé. Le feu a pris naissance au rez-de-chaussée de la bâtisse. Il serait attribuable à la négligence d'un fumeur. Les dommages sont évalués à 75 000 \$. Par ailleurs, quatre autres incendies, cette fois d'origine criminelle, ont marqué la soirée de mardi à la haute-ville. Un pyromane a d'abord enflammé des déchets dans la rue Garneau, entraînant des dommages de 15 000 \$ au magasin Simons. D'autres poubelles se sont embrasées dans les rues Collins, d'Auteuil et McWilliam. La police croit qu'il s'agit de l'oeuvre d'un même suspect.



Pierre

CHAMPAGNE

Place de Québec

Si, à Québec, nous pouvons nous enorgueillir d'avoir une « Place de Paris » dont l'attraction principale demeure la grosse sculpture blanche qui n'a pas encore été déballée, les Parisiens eux, peuvent s'enorgueillir d'avoir, tout près de l'église Saint-Germain des Prés, une « Place de Québec » dont l'attraction principale demeure... un trou dans le trottoir.

Ce trou, vous le voyez sur la photographie qui accompagne ce texte. Normalement, il s'agit d'une fontaine. Une fontaine qui jaillit de cet amoncellement de plaques de fer représentant, j'imagine, les glaces du Saint-Laurent durant l'hiver ou quelque chose du genre.

Sauf que, récemment, un de mes patrons, Gilles Ouellet, s'est rendu à la Place de Québec pour constater que la fontaine ne jaillissait plus et que le trou en question avait été transformé plus ou moins en panier à ordures. C'est d'ailleurs lui qui a pris la photographie qui accompagne ce texte.

J'ai tenté de savoir, auprès du gouvernement du Québec, qui était le responsable de l'entretien de cette place, mais sans succès. J'imagine que c'est la ville de Paris dont le maire, Jacques Chirac, est un bon copain du maire de Lévis, Vincent Chagnon.

Alors mon petit Chirac, lisez-moi bien ! Je serai à Paris les 18, 19 et 20 octobre prochain. Cela vous donne six semaines pour réparer la fontaine et nettoyer le bocal mon petit Chirac. Lors de mon séjour chez vous, je me ferai un devoir de me rendre à la Place de Québec pour constater, de visu, la qualité de l'aménagement... et je publierai mon constat dans cette même chronique, à mon retour.

Et, pour plagier ce qu'un superbe éditorialiste avait déjà écrit dans l'Action catholique : Que Chirac se le tienne pour dit !



LA
CLINIQUE
TARDIF ENR.
400, boul. Jean-Lesage,
bureau 100
Tél.: 529-9721

DR BERNARD BERTHIAUME
DR JEAN DESLANDES
DR MARTIN GIASSON
DR PAUL LAMBERT

Optométristes

- Examen de la vue
- Verres de contact
- Lunettes
- Soins professionnels complets



Collection Geiger, choix de jupes et vestes en laine bouillie. Tailles 6 à 18 ans. Aussi, choix de manteaux disponibles en tailles et couleurs variées.

Simone Paris

LE PRÊT-À-RAVIR
2646, CHEMIN SAINTE-FOY, PLACE CORANIT, SAINTE-FOY
656-1902

Jeunesse,
style, confort



COMPLÉT
SPENCER
pour homme
TOUT UN PRIX

119⁹⁵

"MODELE"
veston court à la
taille, avec pantalon
à plis avant
"TISSU"
polyester et viscose
"COULEURS"
automne
"GRANDEURS"
36 à 46

Ca c'est vous
offrir plus!

G.H. ECHÈNE & FILS INC.

- 4080, BOUL. SAINTE-ANNE, MONTMORENCY, PRÈS DES CHUTES
- GALERIES DE LA CAPITALE, PRÈS DE LA BAIE, 2e ÉTAGE
- PLACE FLEUR DE LYS, PRÈS DE LAURA SECORD
- PLACE DES QUATRE-BORGEAIS, ANGLE DUPLESSIS ET QUATRE-BORGEAIS, SAINTE-FOY
- CENTRE D'ACHATS CANADIENNE, QUÉBEC
- PLACE LAURIER, MAIL SUD-OUEST, 3e NIVEAU, PRÈS DE LA BAIE

Ordre du Canada

Des 73 personnes qui ont récemment été nommées à l'Ordre du Canada (trois compagnons, 23 officiers et 47 membres), seulement deux viennent de la région de Québec; l'artiste lyrique

Pierre Boutet et la physiothérapeute Louise Brissette, celui-ci de Charlesbourg et celle-ci de Sillery. Les insignes seront présentés aux titulaires au cours d'une cérémonie qui aura lieu à Ottawa et dont la date sera annoncée ultérieurement.

Pierre Boutet, artiste lyrique, est professeur de chant, réalisateur et conseiller musical à Radio-Canada. Il encourage, depuis de nombreuses années, les jeunes talents et il travaille à la promotion de la culture musicale au Québec. Ancien conseiller artistique de l'Opéra de Montréal et vice-président artistique de la corporation de l'Opéra de Québec, il est également juge aux examens du Conservatoire de musique de Québec et membre du jury lors de divers concours musicaux.

Louise Brissette est physiothérapeute et ostéopathe. Elle a consacré sa vie entière au bénévolat axé sur les enfants en milieu défavorisé et, de plus, est devenue la mère adoptive de douze enfants multi-handicapés. C'est avec l'aide de bénévoles qu'elle a fondé et dirige, depuis 1985, la Corporation des Enfants d'Amour, organisme à but non lucratif dont la mission est de venir en aide aux enfants handicapés.

Parmi les autres membres de l'Ordre du Canada de la même promotion, mentionnons Bryan Adams de Vancouver, l'une des vedettes du disque les plus populaires du Canada; Marc Bourgie un homme d'affaires bien connu de Montréal; Marcel Brisebois, philosophe, éducateur et animateur à la télévision; Claire Gagnier, artiste lyrique renommée depuis une trentaine d'années; Jean-Paul Gourdeau, ancien président de l'Association québécoise des techniques de l'eau; et le non moins célèbre Jean-Noël Tremblay, cet ex-ministre des Affaires culturelles du Québec et qui était jusqu'à récemment, conseiller spécial auprès de l'ex-gouverneur général, Jeanne Sauvé. Il est aujourd'hui adjoint spécial du ministre des Communications.

Grand souper tunisien

À l'occasion de la campagne de souscription annuelle des Amis du Musée de la civilisation, les membres de cette association invitent le grand public à un souper bénéfique tunisien qui se tiendra samedi prochain, le 15, à 20h, dans le hall du musée. Le prix du billet est de 50 \$ et les profits seront versés à l'association.

Tout au long de la soirée, musiciens et danseurs tunisiens interpréteront des airs de danses folkloriques et les convives pourront visiter l'exposition Tunisie, terre de rencontre.

Quant au menu, il a été préparé par un véritable chef tunisien, Frej Khediri, le propriétaire de l'Epicierie Méditerranéenne de Québec. La réputation de cette maison dépasse largement les limites de la ville. Avec d'autres spécialistes, tous aussi tunisiens que lui, ils préparent, pour l'occasion, des salades diverses, des couscous variés, des saucisses merguez, et sans doute quelques « briks ». Il est préférable de réserver en communiquant avec Sylvain Poirier, au 643-2158.

Croyez-en mon expérience, la Tunisie est un pays merveilleux et la cuisine tunisienne est délectable. Un souper qu'il ne vous faut pas manquer.

Vous pouvez joindre l'auteur de cette chronique de 9h à 12h, du lundi au jeudi, au numéro 647-3394.

RETROUVAILLES



L'opticien ROBERT LAFORCE, c'est connu, a toujours soutenu les organismes voués aux non-voyants... c'est ainsi que, pour chaque paire de lunettes vendue d'ici à Noël à son nouveau magasin de PLACE FLEUR DE LYS, Robert remettra 5 \$ à la FONDATION MIRA pour l'achat d'un ou peut-être deux chiens-guides en cadeau de Noël à un ou deux non-voyants. Ces magnifiques bêtes ont été présentées à Robert et à son ami PAOLO NOËL par GISELE DUPONT et ÉRIC ST-PIERRE de la Fondation MIRA.

PROMOTION D'OUVERTURE: d'ici au 30 novembre 1990, tous les acheteurs de lunettes auront la chance d'être admissibles à un tirage d'un voyage à Paris pour 2 personnes, incluant tours de ville.

● SERVICE PERSONNALISÉ ● GRAND CHOIX DE MONTURES DE QUALITÉ À PRIX UNIQUE ● LABORATOIRE SUR PLACE

Robert Laforce
OPTICIEN

PLACE FLEUR DE LYS
entrée n° 8, voisin de Sears
525-2020

Les Ateliers de conversation anglaise

Cours de conversation anglaise en petits groupes de 4 à 7 personnes

Cours privés disponibles en tout temps

Inscription actuellement en cours

Jour

- lundi, mercredi, vendredi 9 h 30 à 12 h du 17 sept. au 26 oct.
- mardi et jeudi 9 h 30 à 12 h du 18 sept. au 15 nov.
- lundi et mercredi ou mardi et jeudi de 17 h à 18 h 30 du 17/18 sept. au 21/22 nov.
- samedi de 9 h à 12 h adultes 13 h à 16 h adolescent(e)s du 22 sept. au 24 nov.

*Cours de rattrapage, adolescents, après l'école et samedi p.m.

Soir

- lundi et mercredi ou mardi et jeudi de 19 h à 21 h 30 du 17/18 sept. au 7/8 nov.

COURS INTENSIF D'IMMERSION du lundi au vendredi de 9 h à 16 h du 17 sept. au 5 oct.

SAINTE-FOY
Place de la Cité
2635, boul. Hoché
Bureau 204 Tél.: 657-2600
CHARLESBOURG
Complexe Quatre-Saisons
530, boul. de l'Atrium
Bureau 203 Tél.: 623-1061

LA CRISE DES BARRICADES

Un chef autochtone du Québec fait une sortie

L'exécutif de l'Assemblée des premières nations est manipulé

OTTAWA — Un chef autochtone du Québec a affirmé hier que l'exécutif de l'Assemblée des premières nations était manipulé par des éléments radicaux, notamment par les Warriors.

par MARIE TISON
de la Presse canadienne

Le chef Jean-Guy White-Duck, de la réserve algonquaine de Rivière-Desert, dans la région de Maniwaki, s'est en pris aux propos incendiaires tenus la veille par le chef de l'Assemblée des premières nations, M. Georges Erasmus.

En apprenant le rejet de la proposition de règlement avancée par les Mohawks, M. Erasmus a déclaré mardi soir que les Canadiens n'avaient encore rien vu et que les autochtones « mettraient le Canada à genoux ».

M. White-Duck, rencontré hier matin à Ottawa en marge de la troisième journée de la réunion d'urgence des chefs autochtones du pays, a dénoncé ce qui ressemblait selon lui à une incitation à la violence.

« Nous avons l'impression que M. Erasmus est manipulé par quelqu'un qui est relié directement au groupe des Warriors », a déclaré M. White-Duck.

Il a souligné que les Warriors

n'étaient pas des représentants élus ou légaux de la communauté mohawk, et que si certaines communautés les considéraient comme des héros, ce n'était certainement pas le cas pour la sienne.

« Ils nous ont embarqués dans une crise que nous n'approuvons pas, a-t-il déploré. Ils donnent l'impression que tous les autochtones sont prêts à prendre les armes, alors que ce n'est pas le cas. »

Négociation

Il existe bien des problèmes de revendications, mais les autochtones du Québec considèrent toujours qu'il est préférable de les régler par la négociation, a-t-il poursuivi.

Il a ajouté que les Warriors devaient déposer leurs armes, et les tribunaux s'emparer de l'affaire. Il a toutefois soutenu que les associations autochtones étaient prêtes à venir en aide aux Warriors, notamment en ce qui concerne les frais d'avocat, « afin de s'assurer que justice sera rendue ».

Il a ajouté qu'il serait difficile de ne pas impliquer la Sûreté du Québec à un moment ou à un autre. Plutôt que de l'exclure totalement, il a préconisé le recours à une force policière constituée de policiers autochtones reconnus par Québec qui pourrait oeuvrer avec la force policière québécoise.

Le chef algonquin a soutenu que les membres de l'exécutif de

l'Assemblée des premières nations, comme M. Erasmus, qui préconisaient une position radicale, n'avaient pas l'appui de l'ensemble des chefs du pays.

« Je pense qu'il y a des groupes qui manipulent l'exécutif de l'Assemblée pour dire des choses qu'ils ne devraient pas », a-t-il déclaré.

M. Erasmus a lui-même adouci

hier ses propos de la veille. Il a expliqué qu'il avait réagi spontanément, alors qu'il était fatigué.

Le vice-chef pour le Québec de l'Assemblée des premières nations, M. Konrad Sioui, a également tenté hier matin d'excuser les propos de son chef. Il a expliqué que ces propos avaient été tenus sous l'effet de la surprise et de la déception.

Il a reconnu que l'exécutif de l'assemblée faisait l'objet de pressions de la part de groupes qui désiraient plus de fermeté, mais il a soutenu que d'autres factions réclamaient plus de modération.

M. Erasmus a confirmé que les chefs travaillaient sur une autre proposition visant à dénouer pacifiquement l'impasse.

Rémillard dit qu'il ne peut permettre de transférer ses pouvoirs à quelqu'un d'autre

Le ministre de la Justice Gil Rémillard a indiqué hier que Québec ne peut accepter toute proposition de règlement de la crise autochtone qui aurait pour effet de transférer à une commission les pouvoirs d'administration de la justice du procureur général.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

« Peu importe la composition de la commission, c'est le mécanisme qui est en cause », a soutenu le ministre. Interrogé sur la dernière proposition de compromis des autochtones, M. Rémillard a expli-

qué qu'il ne pouvait permettre que ses pouvoirs de procureur général soient transférés à quelqu'un d'autre.

M. Rémillard a répété que des poursuites seraient engagées à chaque fois que les preuves permettraient de le faire. Il a cependant refusé de préciser le nombre de

poursuites découlant du conflit autochtone ou comment il pourra « atteindre des gens qui pourraient être dans un autre pays ».

Par ailleurs, le ministre Rémillard estime que Québec peut satisfaire plusieurs des demandes de fond des autochtones même si ceux-ci sont placés sous juridiction fédérale et que Québec ne participe plus aux rencontres constitutionnelles sur la question autochtone depuis le rapatriement unilatéral de la Constitution canadienne en 1982.

Prenant exemple sur la convention intervenue avec les autochtones de la baie James, M. Rémillard soutient que Québec « peut faire beaucoup pour donner aux autochtones la possibilité d'exprimer ce qu'ils sont sur le plan culturel et économique ». Québec a déjà indiqué qu'il était disposé à « reconnaître le principe d'un gouvernement autonome pour les autochtones dans le cadre des lois du Québec », rappelle M. Rémillard.

la "gâterie" des jeudi-
vendredi-samedi...

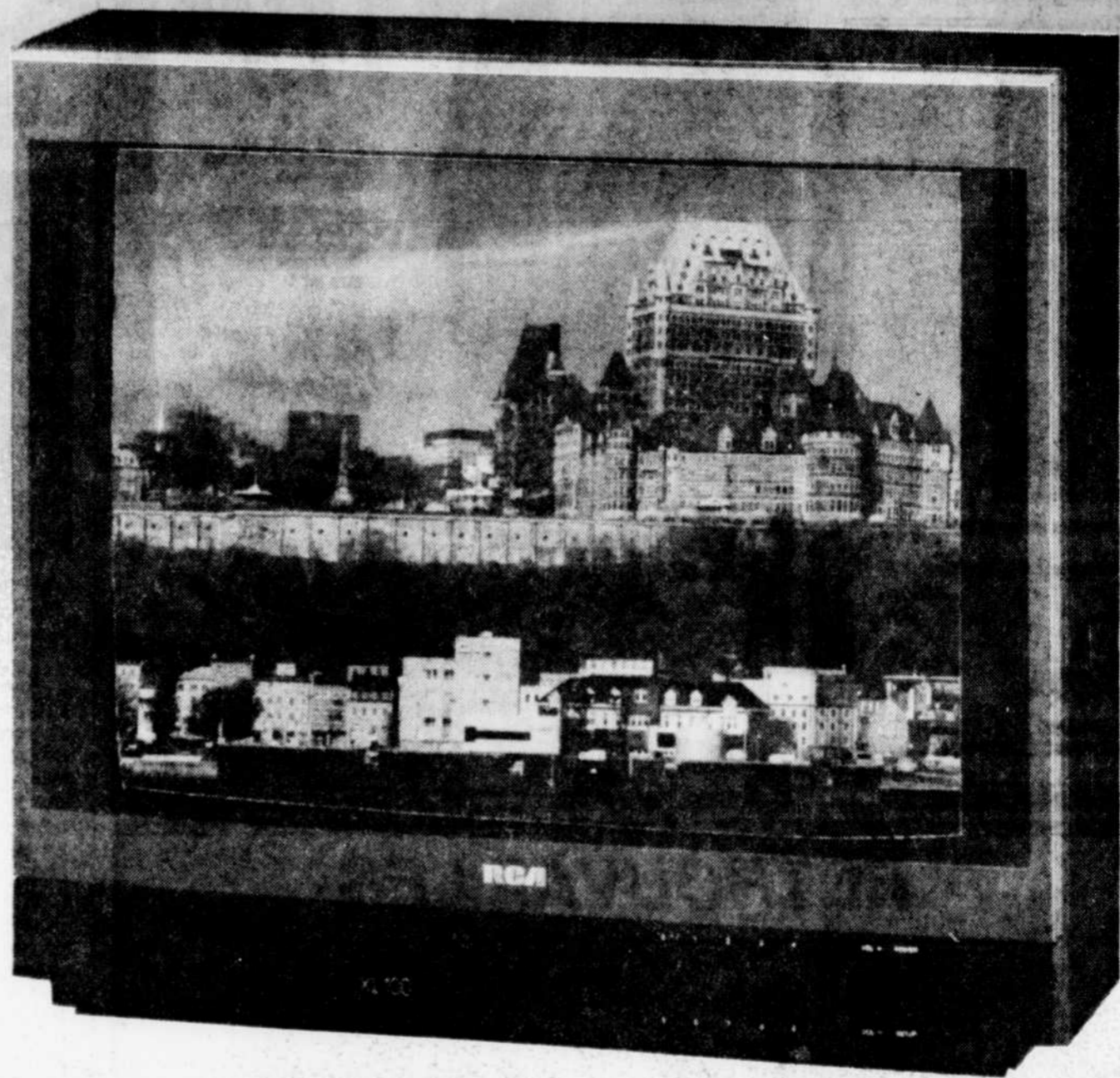
c'est le prix!

349⁹⁵



RCA

21 po



Pour 3 jours seulement: téléviseur couleur 21 pouces avec commandes à clavier numérique et affichage des réglages à l'écran. Tube-image à coins carrés, autorepérage du contraste et de la couleur, ainsi que plusieurs autres caractéristiques de pointe.

DERNIER VERSEMENT EN SEPTEMBRE 91

(12 versements égaux, sans intérêt)

OU rien à payer avant le 31 janvier 91
(sans intérêt)

CONDITIONS DES 12 VERSEMENTS:

Sujet à l'approbation du service du crédit. Requis à l'achat, un dépôt de 10% ainsi que le paiement de la taxe de vente si applicable. Dernier versement en septembre 1991 en 12 versements égaux et consécutifs dont le premier est applicable en octobre 1990 (achat minimal de 500 \$). Non applicable sur la marchandise en liquidation.

CONDITIONS "RIEN À PAYER AVANT":

Sujet à l'approbation du service du crédit. Réglez le montant de votre achat le 31 janvier 1991 (achat minimal de 400 \$). Non applicable sur la marchandise en liquidation.

SERVICE APRÈS-VENTE 683-3471 ET 1-800-463-7215

HEURES D'OUVERTURE: lundi, mardi et mercredi, 9 h à 17 h 30; jeudi et vendredi 9 h à 21 h; samedi 9 h à 17 h.

VANIER
100, rue Chabot
à proximité des Halles Fleur de Lys
683-9800

SAINTÉ-FOY
2635, boul. Hochelaga
Place de la Cité
657-6902

CHARLESBOURG
8500, boul. Henri-Bourassa
Carrefour Charlesbourg
627-3073

BEAUPORT
4175, boul. Sainte-Anne
voisin Quincaillette Nap. Bolly
667-7851

LÉVIS-LAUZON
300, côte du Passage
Galeries Chagnon
635-0606

LES ANNONCES CLASSÉES
LE SOLEIL
647-3311
ça sonne!

DINER-CAUSERIE

groupe MARITIME QUÉBEC inc.



Conférencier: Monsieur le Maire de Québec
Jean-Paul L'Allier
Date: Le lundi 17 septembre à 18 h
Lieu: Château Frontenac
Conférence: Réflexions sur notre environnement maritime
Commandite: Le Port de Québec
Reservations: Madame Monick Drolet
Téléphone: 692-5174

Association des femmes d'affaires du Québec

SOUPER INAUGURAL
LE MARDI 18 SEPTEMBRE 1990
AUBERGE DES GOUVERNEURS DE SAINTÉ-FOY
18 HEURES



Madame Louise Clément Tessier, directrice régionale de l'A.F.A.Q. région 03, vous invite à réserver en composant le 681-4303.
Coût: Membre 27 \$
Non-membre 30 \$

MERCEDES - BENZ



Les 12, 13 et 14 septembre plus de MERCEDES-BENZ CLASSE-S

que vous n'auriez jamais imaginé, pour moins que vous auriez pensé.

Chatel Automobiles
1350, Bouvier, Québec
628-6336

ÉVÈNEMENT CLASSE-S

LA CRISE DES BARRICADES

La solution passe par l'amnistie (Bertrand)

Le juriste Guy Bertrand croit que la seule solution raisonnable pour mettre fin à la crise amérindienne d'Oka est d'amnistier la vingtaine de Warriors encore retranchés à Kanesatake. Mais son opinion est contestée par d'autres membres du Barreau.

par LISE FOURNIER
LE SOLEIL

Sa position, Me Guy Bertrand la défend en se fondant sur la pratique. « Je vois régulièrement dans nos tribunaux, dit-il, des criminels notoires que des procureurs de la Couronne amnistient afin de régler des situations délicates. »

L'avocat faisait notamment référence aux délateurs qui, en échange d'informations, obtiennent une réduction de peine ou même la liberté. Ces pratiques non officialisées, l'avocat les dénonce avec véhémence.

Aussi trouve-t-il scandaleux d'entendre les ministres de la Justice affirmer qu'on ne peut accorder d'amnistie aux Warriors alors que ça se passe régulièrement dans nos tribunaux. « C'est un mensonge éhonté », lance-t-il.

Keable contre l'amnistie

Joint au téléphone, Me Jean Keable, un opposant à l'amnistie pour les Warriors, a décrit à sa façon la solution de Me Bertrand. « Garantir l'amnistie aux Warriors

signifie qu'il faudrait faire comme si le Québec avait été somnambule pendant 60 jours. » En somme tout oublier. Selon lui, c'est tout à fait inconcevable. « Il faut désarmer ces gens-là, les identifier pour que la justice suive son cours. »

Le criminaliste Carol St-Cyr considère, pour sa part, qu'on ne peut appeler amnistie, les réductions de peine consenties à des criminels qui collaborent avec la justice. « Ces individus, dit-il, sont quand même accusés bien qu'ils puissent être libérés par la suite. »

« La véritable amnistie, c'est l'abandon de toutes poursuites, de toutes accusations », explique Me St-Cyr. C'est ce que préconise Me Bertrand pour les Warriors.

Prêt à défendre les Warriors

Pendant l'entretien téléphonique, Me Guy Bertrand a aussi indiqué au SOLEIL qu'il serait prêt à plaider, lui-même, l'amnistie pour les Warriors de Kanesatake. Me Bertrand juge en effet que c'est la seule solution honorable dans les circonstances.

Est-elle honorable pour toutes les parties impliquées ? Là-dessus, Me Bertrand propose que l'amnistie soit suivie d'une large commission d'enquête présidée par un juge de la cour supérieure, qui aurait le pouvoir d'assigner toutes les personnes susceptibles de faire la lumière sur la crise. « Ainsi pourrait-on blâmer les vrais responsables », conclut-il.

Me Keable lui voit, au contraire, dans ce processus plein d'embûches juridiques. A un point tel, qu'il se demande à quoi pourrait aboutir une telle commission.



Le Warrior mohawk Randy (Spudwrench) Horne et sa femme Stephany Hemlock-Horne à leur arrivée, hier, au palais de justice de Saint-Jérôme. Horne fait face à cinq accusations, sa femme deux relativement aux événements reliés au siège d'Oka.

Sept accusations contre le couple Horne

SAINT-JÉRÔME (PC) — Un hélicoptère des forces armées a accompagné hier le Warrior Randy Horne et sa compagne Stephany Hemlock, de Plattsburg, New York, du camp militaire de Farnham où ils sont gardés depuis lundi jusqu'au palais de justice de Saint-Jérôme.

Au total, le couple est accusé de sept actes criminels qui auraient été commis entre le 1er et le 9 septembre.

Le visage de Randy Horne, 40 ans, portait encore hier les marques de la bagarre à coups de couteaux survenue samedi avec des soldats de Kanesatake. Le côté gauche de son visage est particulièrement tuméfié.

L'homme est accusé d'avoir entravé le travail de la Sûreté du Québec et de l'armée, d'avoir eu des armes en sa possession, d'avoir participé à une émeute, d'avoir porté un masque et un dégui-

sement, d'avoir eu en sa possession une excavatrice et des voitures de golf. Les deux premiers chefs pourraient lui valoir un maximum de dix ans de prison.

Pour sa part, sa compagne, Stephany Hemlock, 38 ans, est accusée d'avoir entravé le travail des agents de la SQ et de l'armée et d'avoir participé à une émeute.

Quand Randy Horne et sa compagne reviendront en cour demain pour subir leur enquête sous cautionnement, un interprète sera là pour traduire à leur intention les propos qui s'échangeront en français.

La Capitale paiera

La Capitale, compagnie d'assurance générale, fait savoir qu'à la suite des événements d'Oka et de Châteauguay, elle compte rembourser ses assurés, selon les protections prévues à leur contrat d'assurance. La compagnie souligne que le contrat d'assurance habitation qu'elle vend « garantit un maximum de protections, sans exclusion de 'rébellion' ».

BESOIN D'UNE IDÉE POUR AGREMENTER VOS FÊTES DE BUREAU, ANNIVERSAIRES, ETC. ?

André Dubois vous aidera à créer de l'ambiance, avec au-delà de...

- 500C articles (tarces, attrapes, accessoires drôles)
- 1500 costumes de toutes sortes
- Feux d'artifices, ballons, etc.
- Echanges de cadeaux humoristiques

CLUB VIDÉO
(visionnement sur place)

IMPORTATION ANDRÉ DUBOIS INC.
46, cote de la Montagne
Québec: G1K 4E2 692-0264 ou 692-1941
Ouvert du lundi au samedi, même le soir jusqu'à 23 h

Argenterie en sterling
Birks
Solde annuel
du 4 au 23 septembre

25% de rabais sur tous les 21 motifs

BIRKS
PLACE STE-FOY 653-4035

TWIK®

une collection conçue spécialement pour nous...

ruban ethnique sur tricot jacquard

fleurs brodées sur shetland brossé

jacquard paisley

les pulls shetland twik 49.95

twik a déployé toute son imagination pour donner à ses pulls shetland ce petit air inédit... de nouveaux détails, de chaudes combinaisons de couleurs 91 et voilà un pull exclusif, en pure laine shetland de la meilleure qualité... toute une collection, trois styles illustrés à un super-prix!... à gauche: le pull encolure ronde, jacquard ethnique avec ruban cousu à la taille, au centre: le cardigan en shetland brossé, à encolure rebrodée petites fleurs ton sur ton, boutons argent vieilli, à droite: le cardigan brodé jacquard paisley, boutons-bijoux. la plus belle collection de la rentrée à voir chez simons! rég. 65.00

la maison **simons**

TROIS MAGASINS, PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX QUÉBEC

Un fonctionnaire nie avoir agressé sexuellement deux fillettes

Un fonctionnaire du ministère du Revenu habitant Cap-Rouge a catégoriquement nié, hier, avoir agressé sexuellement deux fillettes que sa femme et lui hébergeaient en tant que famille d'accueil.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Les faits reprochés se seraient produits entre 1982 et 1986 mais les plaintes n'ont été portées par les adolescentes aujourd'hui âgées de 15 et 16 ans que deux ans plus tard. Hier, c'était le tour de l'avocat de l'accusé, Me Mario Bilodeau, de présenter sa preuve exclusivement constituée des témoignages du couple.

D'après cette preuve, Diane (prénom fictif) est arrivée chez le couple en 1982 après avoir déjà subi une agression sexuelle. C'était une enfant extrêmement agitée, mésadaptée socio-affective.

À l'occasion, elle séjournait dans sa véritable famille et, lorsqu'elle revenait, a témoigné l'accusé, elle affichait un comportement perturbé. Elle se plaignait que son frère lui faisait de « drôles de choses », dont lui mettre le pénis dans la bouche.

De plus, a affirmé l'accusé, elle avait parfois des marques bleues sur le corps. Il a soutenu l'avoir signalé au Centre de services sociaux mais l'enquête n'a pas eu de suite.

Sous la douche?

Dans son témoignage rendu à huis clos, l'adolescente a déclaré que les agressions sont survenues dans la douche et à l'heure du dîner. Une nuit, a-t-elle relaté, l'accusé serait entré dans la chambre où elle dormait avec France (autre prénom fictif) et il l'aurait pénétrée. Dans son témoignage, France a elle-même contredit cette version.

Le couple a catégoriquement nié que l'homme ait en quelque occasion que ce soit vu aux douches des fillettes. Par contre, en répondant aux questions de son avocat en matinée, l'accusé a affirmé n'avoir jamais été en contact avec Diane à l'heure du midi, soit à cause de son travail le retenant à l'extérieur, soit parce que la fillette mangeait à l'école.

Or, contre-interrogé en après-midi par le procureur de la Couronne, Me Robert Parrot, l'accusé a reconnu que, durant une certaine période, il a touché des prestations d'assurance-chômage et d'aide sociale. De plus, a aussi déclaré sa femme, Diane a diné à la maison durant un certain temps

mais elle-même était toujours présente.

Les barricades

Le ton dans la salle d'audience a considérablement monté au moment de ces révélations, entre les deux avocats et le juge Charles Cliche. En substance, Me Bilodeau reprochait à Me Parrot et au juge de ne pas être suffisamment précis dans leurs questions et de tirer des conclusions erronées des réponses obtenues. Le juge Cliche a finalement calmé les esprits en enjoignant chacun de « rester en son côté de la barricade ».

Selon l'accusé, les travailleurs sociaux ont effectué une enquête à la suite du départ de France, mais à cause d'une plainte de présumée brutalité. Il a admis avoir déjà administré des claques sur les fesses et d'avoir serré des bras.

Le couple a affirmé que, tout au long de ces années, ils ont reçu des félicitations et des encouragements des travailleurs sociaux, particulièrement pour leur travail auprès de Diane, cette enfant difficile qui, selon eux, faisait des progrès remarquables. Une psychologue qui suivait l'enfant n'a jamais mentionné quoi que ce soit à la femme au sujet d'un éventuel comportement déviant de son mari.

Les avocats présenteront leurs plaidoiries cet après-midi.

GUCCI

Du nouveau chez Gucci: le modèle 4500 pour elle et lui. Racé. Unique. Résistant. Mariant boîtier ultra-mince et précision des mouvements du quartz suisse ETA.

Boîtier de ton doré ou argenté. Cadran noir ou champagne. Bracelet en cuir de lézard. 595 \$ ch.

- garantie Birks de 2 ans
- certificat pour le remplacement gratuit d'une pile
- gravure gratuite • centres de service dans toutes les grandes villes du Canada
- personnel qualifié



BIRKS
Place Ste-Foy
653-4035

En 1991, il va y avoir du Sport chez Hyundai.

La nouvelle et sportive Scoupe 2 + 2 s'adresse à tous ceux et celles pour qui le plaisir de conduire est important.

Sa ligne inspirée séduit au premier coup d'oeil. Et ses performances sont à l'avenant.

La Scoupe a le diable au corps et elle fait plus que tenir la route, elle l'épouse.

Gâtez-vous sans vous ruiner. Laissez-vous séduire chez votre concessionnaire Hyundai aujourd'hui.



SCOUPE 1991 Une surprise joliment sportive de Hyundai. À partir de 10 995 \$

LA QUALITÉ ENGENDRE LA CONFIANCE

Garantie de voiture neuve - 3 ans / 60 000 km
Garantie de 5 ans / 100 000 km
sur les éléments principaux.

*PDSF pour la Scoupe "de base". Transport, immatriculation, taxes et préparation en sus. Renseignements sur les frais de transport et de préparation chez le concessionnaire.

HYUNDAI
Des voitures bien pensées.

Ste-Foy Hyundai
2650, Dalton
Ste-Foy 654-9292

**Galerie de l'Auto
de Québec Inc.**
565, boul. Hamel
Québec 648-1252

Automobiles Lévis Ltée
144, rte. Kennedy
Lévis 833-7140

M. Lessard Ltée
484, Côte Joyeuse
St-Raymond
Québec 623-5471

Luxoto Inc.
484, Côte Joyeuse
St-Raymond
1-800-463-3818

Hyundai Laurier Station
164, boul. Laurier
Laurier Station
728-4044

Hyundai St-Georges
105 55, 1ère Avenue
St-Georges Est
Comté de Beauce 228-8814

Cité Hyundai
150, boul. Taché ouest
Montmagny 248-7877

Rivière-du-Loup Hyundai
289, Témiscouata
Rivière-du-Loup
862-8144

Rimouski Hyundai
375, boul. Ste-Anne
Pointe-au-Père
724-2231

Garage C. L. Auto Inc.
163, boul. LaSalle
Baie Comeau
296-8824

Portier Automobiles Inc.
100, Napoleon
Sept-Îles 962-1828

Gaspésie Auto Inc.
Route 132
Bonaventure ouest
Bonaventure 534-2191

Îles de la Madeleine
Chemin des Caps
Fatima, Île de la Madeleine
986-5566

Garage Jean-Roch Thibault
909 MGR de Laval
Baie St-Paul
435-2379

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir

Deux morts sur les routes hier

Deux personnes ont péri sur les routes de notre région au cours des dernières heures.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Vers 1 h 45 hier, sur le pont de l'île d'Orléans, un signaleur à l'emploi de l'entreprise Sablière Drapeau, a été fauché par une automobiliste qui circulait en direction nord. La victime, Raymond Bérubé, 50 ans, était affectée au travaux de réfection en cours sur le pont.

Il semble que la noirceur soit à l'origine de la tragédie. Une heure plus tard, un autre véhicule filant vers Saint-François a embouti un camion immobilisé sur les lieux de l'accident. Cette fois, la conductrice impliquée était en état d'ivresse. Étrange hasard, elle a été identifiée comme étant la soeur de l'automobiliste mêlée au premier accident.

Par ailleurs, à Saint-Raymond de Portneuf, un cycliste de 26 ans, Christian Fitzpatrick, a péri sous les roues d'une voiture, après avoir raté son arrêt obligatoire vers 20 h hier, dans le rang de la Montagne.

Le feu ravage une usine et 20 voitures

SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE
— L'usine de fabrication de portes et fenêtres Treflé Goulet et fils de Saint-Joseph-de-Beauce a été légèrement endommagée par un incendie, hier, en début de soirée. Les flammes ont pris naissance à la suite d'une défectuosité du système de ventilation de la chambre de peinture.

Le déclenchement des extincteurs automatiques a permis de limiter la progression du feu. Une vingtaine de pompiers volontaires de Saint-Joseph-de-Beauce ont été néanmoins mobilisés sur les lieux de l'incendie, qui a débuté vers 18 h 45. La production de l'entreprise, sise au 1215 de l'avenue du Palais, devrait pouvoir reprendre normalement ce matin. L'usine emploie une trentaine de travailleurs.

À Chicoutimi

Les installations du concessionnaire automobile Boulevard Jeep Eagle à Chicoutimi ont été complètement ravagées par un incendie hier après-midi. Une vingtaine de voitures en démonstration ont également été détruites par le feu. Les pertes totales pourraient atteindre près d'un million et demi de dollars. Les flammes auraient pris naissance après que des étincelles provenant de travaux de soudure soient entrées en contact avec des vapeurs de gaz.

En Bref

■ Cois bleus en conciliation

Après un peu moins d'un an de négociations, les quelque 300 employés manuels de la ville de Québec ont donné cette semaine mandat à leur comité de négociation de demander la conciliation. Estimant que leurs principales revendications ne sont pas prises en considération par

l'administration L'Allier, les cois bleus enjoignent la ville de montrer sa bonne foi afin d'en arriver à un règlement rapide de la convention collective. Les syndicats veulent obtenir des conditions de travail accordées aux employés d'autres villes ainsi qu'une certaine équité avec les autres employés de la ville de Québec.

■ L'Académie Musique Plus

Les dirigeants de l'Académie Musique Plus de Sainte-Foy tiennent à spécifier que cette institution n'a rien à voir avec la Maison de la musique de cette même ville qui a présentement des démêlés avec les autorités municipales de Sainte-Foy. L'Académie est une école privée de musique située sur la rue Green qui est dirigée par Mme Hélène Ducharme et n'est pas subventionnée par la ville. On y donne des cours individuels de divers instruments à des élèves de différents niveaux.

■ Patients recherchés

L'unité de recherche en pneumologie de l'hôpital du Saint-Sacrement recherche des patients souffrant de bronchite chronique ou d'emphysème afin d'effectuer une étude d'un médicament, le « Pulmicort ». Comme le « Pulmicort » est déjà efficace pour la bronchite chronique, les chercheurs voudraient vérifier si le même médicament pourrait améliorer l'état de patients souffrant d'emphysème. Les personnes intéressées peuvent communiquer avec Monica Krusky au 682-7930.



Michel CORBEIL

Le monde des fonctionnaires

Quand le Trésor tente de court-circuiter les élus

Craignant de perdre des pouvoirs, le Conseil du Trésor se livre depuis le début de l'été à une tentative pour court-circuiter la commission parlementaire chargée de l'examen de la Loi sur la fonction publique.

Pour obtenir toute l'information nécessaire à l'exécution de son mandat, la commission, siégeant à compter du 9 octobre, a dû adopter une motion empreinte d'un ton menaçant. La résolution, dont LE SOLEIL a obtenu copie de sources non officielles, enjoint les organismes de déposer avant le 4 septembre les renseignements demandés, « à défaut de quoi ils pourront ultérieurement être convoqués devant la commission pour s'expliquer publiquement ».

Le 20 août, le Conseil du Trésor écrit aux ministres du gouvernement Bourassa et à une cinquantaine de sous-ministres une missive, transmise au SOLEIL par les mêmes sources. Pour coordonner « l'expression des préoccupations gouvernementales », il « demande de communiquer à l'avance (à son secrétariat), pour discussion préalable, tout commentaire ou tout document d'information relatif au Rapport sur la mise en oeuvre de la loi. Quant aux demandes d'information spécifiques de la part du Secrétariat des commissions, je vous saurai gré de nous envoyer copie de ce qui sera transmis. »

La lettre ne prêche évidemment pas la désobéissance. Par contre, plusieurs sous-ministres et politiciens auraient assimilé la manoeuvre à une atteinte à l'autonomie d'une commission formée d'élus.

Impossible de savoir si la situation s'est régularisée depuis. Le président de la commission et député libéral de Vanier, M. Jean-Guy Lemieux, se refuse à émettre le moindre commentaire sur l'affaire. Le vice-président de la commission et député péquiste de La Prairie, M. Denis Lazure, fait preuve de la même discrétion.

Seule observation, partisane, qu'il livre : « Depuis le changement de gouvernement, c'est le même ministre qui a juridiction sur toute la fonction publique. Il n'est pas opportun que le président du Conseil du Trésor (M. Daniel Johnson) soit responsable des relations de travail et des finances en même temps que d'autres aspects, comme la formation ou le service à la clientèle. »

Un haut fonctionnaire confirme que le forum des sous-ministres s'est saisi de la question. Il minimise la portée de la lettre du Trésor. Ce dernier ne voulait pas « filtrer » les interventions, mais faire en sorte que l'État parle « d'une seule voix ». Selon lui, la majorité des sous-ministres s'interrogent sur la pertinence de confier au même organisme la gestion du personnel et la fixation du « carcan financier et des relations de travail ».

Ce qui a piqué le Trésor, c'est qu'il se sent attaqué. Si MM. Lemieux et Lazure ne veulent pas discuter de l'imbroglie, le document de consultation, qu'ils ont produit en juin, critique le rapport du Trésor sur la mise en oeuvre de la loi qui « ne porte aucun jugement sur les progrès accomplis » en vue de fournir des services de qualité au public.

Et il pose des questions. Sur la qualité des services, les délais pour les rendre et les moyens des fonctionnaires. Sur l'imputabilité. Certaines visent directement le Conseil du Trésor. Ses structures favorisent-elles un leadership aussi vigoureux pour gérer les gens que les finances ? Le Conseil a-t-il planifié à moyen et long terme l'implantation de la loi ? Un système de vérification des résultats a-t-il été mis en oeuvre à travers tout le gouvernement ? Poser certaines questions, on le devine, c'est y répondre.

PAIE : c'est un départ !

Les toutes premières statistiques commencent à être disponibles pour le Programme d'aide à l'intégration à l'emploi (PAIE).

Lancé officiellement à la grandeur du Québec, en mai, ce programme destiné aux bénéficiaires de l'aide sociale compte maintenant ses premiers « raccrocheurs » au marché de l'emploi, rapporte le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu. Au 24 juillet, sur les 114 personnes qui avaient complété leur stage, 39 ont conservé leur emploi au-delà de la fin de la période de subvention.

L'échantillon n'est pas suffisant pour tirer des conclusions universelles solides sur le programme. « Mais c'est très encourageant », estime M. Pierre Fontaine, directeur général des politiques et programmes.

Si peu fiables que soient les conclusions à tirer du démarrage de PAIE, certaines tendances méritent d'être soulignées. Le monde municipal ne se montre guère enthousiaste face au programme : à peine 4 % des 3894 contrats signés l'ont été avec ces autorités. À l'autre extrême, le secteur privé accueille 2450 stages, soit 63 % du total des contrats signés. Entre les deux, les organismes sans but lucratif sont signataires de 33 % des contrats.

PAIE est un des nouveaux programmes destinés aux assistés que Québec a le plus diffusés. Selon ses prévisions initiales, le ministère vise à accueillir 10 000 bénéficiaires de l'aide sociale. Si tel est le cas, le budget total atteindra une trentaine de millions de dollars. Rappelons que près de 350 000 ménages vivent au Québec des prestations sociales.

500 000 \$ pour les pneus de Saint-Amable

Québec a mis 550 000 \$ sur la table pour aider la municipalité de Saint-Amable à éponger les dépenses reliées à l'incendie du dépôt de pneus, survenu le 16 mai. Le décret, rendu public le 5 septembre, précise que ce montant est disponible en autant que la petite ville de 5000 âmes abandonne le droit de réclamer d'autres sommes.

Le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Michel Martel, précise que les élus veulent l'argent mais posent une condition eux aussi : l'offre devrait être bonifiée pour rembourser les intérêts pour la marge de crédit mise à la disposition des citoyens qui devaient être aidés rapidement (20 000 \$ environ), et acquitter la facture présentée par la compagnie chargée par Québec de décharger la montagne de pneus (53 000 \$).

On peut joindre l'auteur de ces lignes au numéro de téléphone suivant : 644-4015.

Nous vous offrons un
**FOULARD
GRATUIT**

avec tout achat de robes
ou d'ensembles 2 pièces

les jeudi, vendredi et samedi - 13, 14 et 15 septembre

JOLIVET

GALERIES CHARLESBOURG, 628-0131



MA SANTÉ AVANT TOUT

technique **nadeau**

- Méthode de régénérescence
- L'exercice est indispensable à notre bien-être
- La qualité de notre vie dépend de nous

Pour information: 622-1324

DEBUT DES COURS QUÉBEC

25 septembre, 19h30 aux Loisirs Montcalm
265, boul. St-Cyrille Ouest des Érables

SOIRÉE D'INFORMATION CHARLESBOURG

14 septembre, 19h30 Couvent du Bon-Pasteur
185, 80e Rue Ouest/Trait-Carré
(possibilité de cours le mardi aussi)

DEBUT DES COURS ORSAINVILLE

Semaine du 16 septembre, horaire de jour seulement
Salle communautaire St-Pierre-aux-liens

DEBUT DES COURS BEAUPORT

17 octobre, Loisirs du Petit Village (Giffard)



DANIEL RACINE

Professeur* depuis 5 ans déjà!

Fréquence des rencontres:
10 heures de cours, une rencontre de 1 heure 40 par semaine, durant 6 semaines.

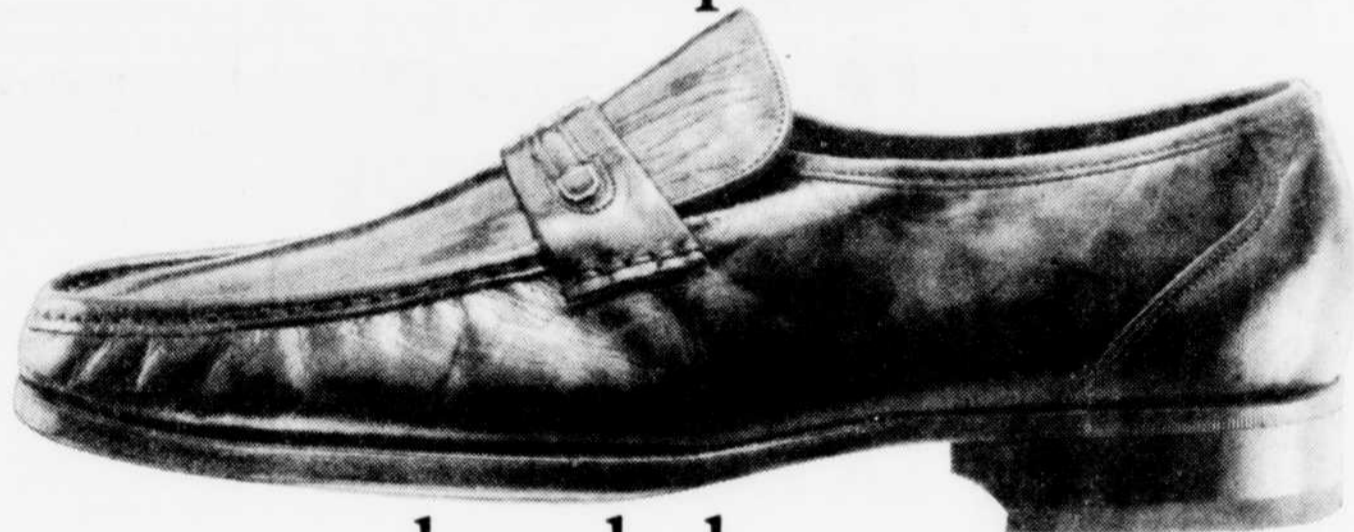
* Professeur affilié au Centre Colette Maher de Montréal

1670 320 ans à vous offrir qualité, service et satisfaction, avec en plus notre garantie de remboursement. 1990

Jours la Baie

FLORSHEIM

Un pas



dans la bonne



direction!

33% DE RABAIS CHAUSSURES HABILÉES

Superbes flâneurs en chevreau cousu main, avec semelle en cuir et talon antidérapant. Au choix: flâneur orné d'une barrette, ton noir, ou flâneur avec pampilles, en noir ou bordeaux. Pointures 7 1/2 à 12. Ord. 105\$. Solde 69,99 la paire. Chaussures pour homme, rayon 368.

69,99

25% DE RABAIS*

Tous les autres modèles Florsheim y compris les flâneurs et les riches liés lacés. *Sur le prix ordinaire.

PRENEZ LA BONNE DIRECTION AVANT LE 22 SEPTEMBRE 1990!

Satisfaction garantie. On peut s'y fier!



Compagnie de la Baie d'Hudson



Règlement à Beaupré La situation dans le secteur du papier rend la CSN plutôt perplexe

Les 450 travailleurs d'Abitibi-Price, à Beaupré, ont accepté, mardi soir, les offres de la compagnie papetière, même si les dirigeants locaux du Syndicat canadien des travailleurs du papier en avaient recommandé le rejet.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Ils ont ainsi refusé de rejoindre sur les piquets de grève leurs confrères de Chandler, en Gaspésie, de Terre-Neuve et de l'Ontario.

Le président de la section 138, M. André Tremblay, a refusé hier de dévoiler dans quelle proportion les travailleurs avaient opté pour un règlement, plutôt que pour un arrêt de travail. Il a tout simplement indiqué que les membres des deux sections syndicales avaient accepté les propositions de l'employeur.

Pendant que l'usine de Beaupré continuera ses activités, quelque 4000 confrères de la Gaspésie, de Terre-Neuve et de l'Ontario poursuivront en effet la grève entamée lundi. Quant aux travailleurs de l'usine de Jonquières (secteur Kénogami), qui à l'instar de ceux de Beaupré n'ont pas quitté le travail, ils décideront aujourd'hui s'ils acceptent les propositions qu'Abitibi-Price a mises sur la table avant la rupture des négociations, lundi soir.

Le président Tremblay estime que ses membres pourront profiter des gains obtenus à la reprise des négociations. Il s'interroge cependant sur le moment où reprendront les pourparlers entre le syndicat et la compagnie papetière.

Abitibi-Price a précisé hier dans un communiqué que ses usines en marche représentaient environ 55 % de la capacité de production de papier, et 40 % de celle du papier journal.

La CSN perplexe

La série de grèves et de règlements qui marquent ces jours-ci les usines de papier dont les salariés sont représentés par le Syndicat canadien des travailleurs du

papier, laissent perplexe le coordonnateur de la Fédération des travailleurs du papier (CSN), M. Claude Rioux.

Il rappelle que le Syndicat canadien des travailleurs du papier avait choisi comme modèle de règlement pour l'ensemble des compagnies papetières, celui négocié chez Stone-Consolidated. Or, cette entente, convenue dans les usines de la Mauricie et acceptée par 56 % des employés, est loin de satisfaire les quelque 30 000 membres du syndicat canadien, puisque plusieurs tentent de « défoncer » le modèle en ce qui a trait aux congés du jour de l'An, de la fête du Travail et à la flexibilité des employés de métiers.

La fédération de la CSN, qui ne regroupe que 6000 travailleurs du papier au Québec, est elle aussi embarrassée par le règlement de Stone. M. Rioux signale cependant que le recours à des grèves est exclu pour le moment.

Acceptation à Trois-Rivières

TROIS-RIVIÈRES (PC) — Les travailleurs du papier des usines de Trois-Rivières et La Tuque ont voté massivement en faveur de l'acceptation des offres de Produits forestiers Canadien Pacifique, endossant ainsi l'entente de travail type négociée plus tôt cet été entre Stone-Consolidated et les syndicats de ses trois usines de la Mauricie.

À Trois-Rivières, le local 163 des papetiers a enregistré 218 votes en faveur des offres et 70 contre celles-ci, donnant une majorité favorable de 75,6 %.

*Chez
têtière*

Tout pour la
décoration sous
un même toit!

L'UNIQUE MAXI CENTRE D'AUBAINES EN DÉCORATION

SUPER VENTE DE LITERIE

LOT DE
DOUILLETES À LIQUIDER
50% coton, 50% polyester, lavables à la machine, modèles et couleurs variés
49⁹⁹ \$ lit 1 place
À PARTIR DE

COUETTE
80% plumes d'oiseaux,
20% duvet, enveloppe
de fine percale
99⁹⁹ \$ lit 1 place
À PARTIR DE

ENSEMBLE DE DRAPS SANTÉ
sans repassage. Traitement
spécial permettant au corps
de garder une température
confortable sans absorber
l'humidité. À PARTIR DE
37⁹⁹ \$ lit 1 place

COUVRE-MATELAS PIQUÉ
Lavable, style
emboîté
15⁹⁹ \$ lit 1 place
PRIX TI-FRÈRE

RIDEAU DE DOUCHE
Plus de 500 modèles
en magasin
5⁹⁹ \$ ch.
À PARTIR DE

COUVRE-LITS ASSORTIS*
Liquidation du
manufacturier
Régulier jusqu'à 139,99
49⁹⁹ \$ ch. lit 1 place
RÉDUIT À PARTIR DE

OREILLERS
100% polyester, non
allergènes, inodores,
lavables
2/10⁹⁹ \$
PRIX TI-FRÈRE

DENTELLE IMPORTÉE
Importation européenne, très
beau choix de motifs et de
couleurs
Valeur jusqu'à 42,99 la verge
2⁹⁹ \$ la verge
PRIX RÉDUIT À PARTIR DE

ENSEMBLE D'ACCESSOIRES
Verre, poubelle,
savonnettes, boîte à tissu,
porte-brosse à dents
Choix de couleurs
29⁹⁹ \$ ch.
PRIX TI-FRÈRE



GRATUIT
Avec tout achat de
doublés ou de
couvre-lits en stock,
vous obtenez 1
oreiller
gratuitement.

Personne ne vend moins cher... c'est garanti!

SERVICE À DOMICILE
GRATUIT!

215, boulevard Hamel 681-6023
(face à l'hôpital Christ-Roi)



COUP DE FOUDRE

Ce soir 18 h 30

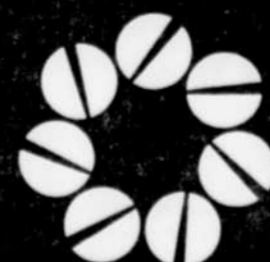
24/24
avec Claude Poirier
19h00

Remington Steele
avec Pierce Brosnan
et Stéphanie Zimbalist
19h30

FESTIVAL JAMES BOND
L'homme au pistolet d'or
(The Man with the Golden Gun)
avec Roger Moore
20h30



VOYEZ COMME
C'EST BON!



Télévision
Quatre Saisons
QUÉBEC
SUPER CABLE
2 13
CFAP-TV

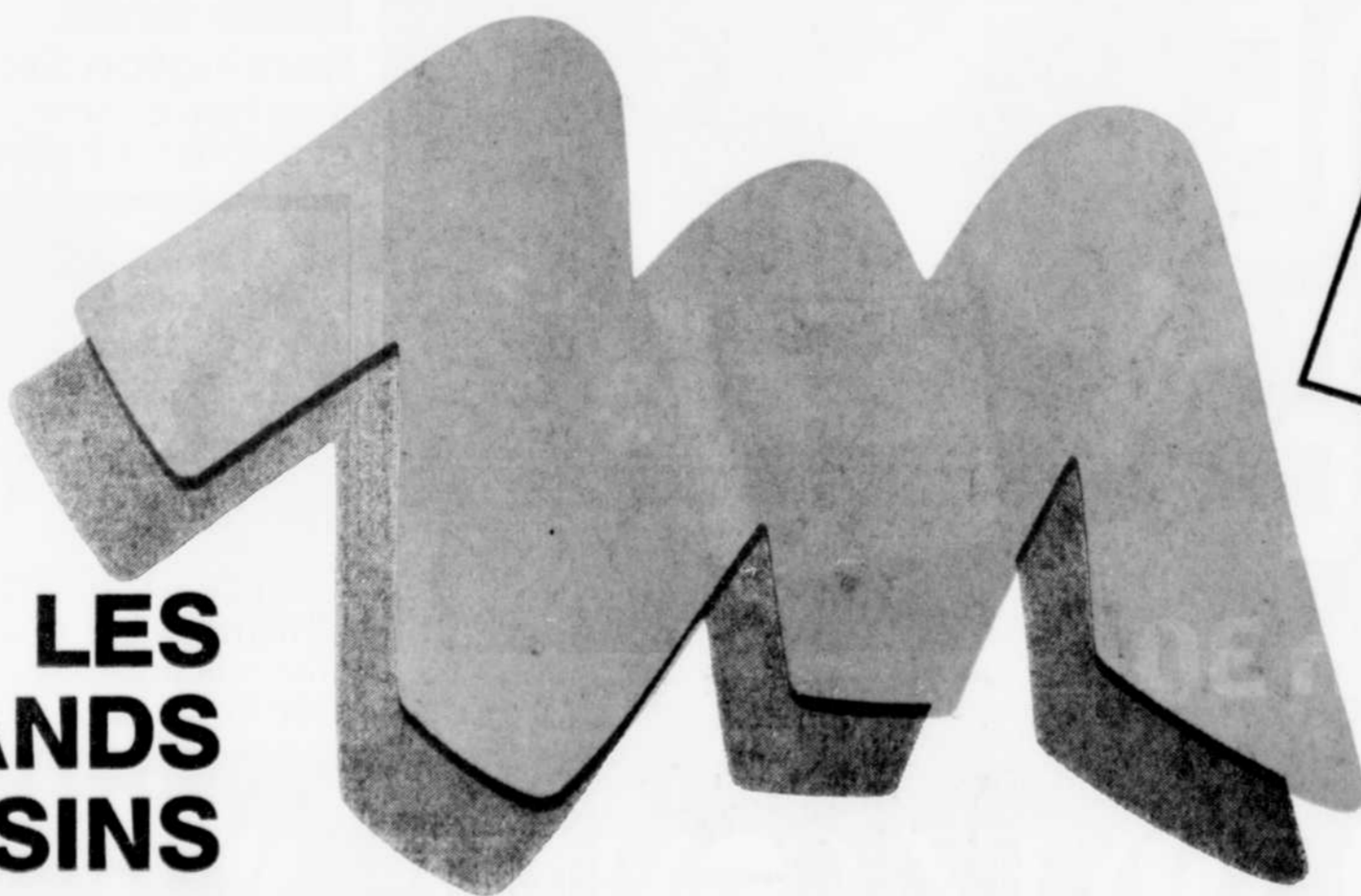
POUR VOUS MESDAMES

30%

**DE
RABAIS**

**SUR TOUS LES VÊTEMENTS
À PRIX ORDINAIRES
POUR DAMES
LES 13, 14 ET 15 SEPTEMBRE
SEULEMENT!**

**LES
GRANDS
MAGASINS**



**TOUTES LES TAILLES
SONT INCLUSES:
PETIT, MOYEN,
GRAND, TAILLE
PLUS, JUNIOR,
JEUNE FEMME,
PETITE ET
MATERNITÉ**

■ Région de MONTREAL: 4325, rue Jean-Talon Est, 725-2418 ■ Place Versailles, 351-3200 ■ Place Alexis Nihon, 931-3851 ■ Carrefour Laval, 688-6350 ■ Centre commercial Pont-Viau, 669-1791 ■ Galeries des Sources, 663-3200 ■ Les Galeries Lachine, 637-4481
■ Place LaSalle, 365-5213 ■ 180, boul. Anjou à Châteauguay, 691-3730 ■ Place Longueuil, 679-6190 ■ Les Promenades St-Bruno, 653-1355 ■ Mail Champlain à Brossard, 465-4650 ■ QUÉBEC et environs: Place Belvédère à Sherbrooke, 569-9755 ■ 250, boul. Fiset à Sorel, 742-4521 ■ Centre commercial Les Rivières à Trois-Rivières, 379-1524 ■ Place Ste-Foy à Québec, 653-2891 ■ Les Galeries Charlesbourg à Québec, 626-7341 ■ HULL: Les Galeries de Hull, 770-8234 ■ OTTAWA: Bayshore Shopping Center, 829-9191.

Vente en vigueur les 13, 14 et 15 septembre 1990, jusqu'à épuisement des stocks. Pas de bons d'achat différés. Achats en magasin seulement. Tous les articles achetés dans la section alimentaire de notre magasin du Carrefour Laval ne peuvent être portés à votre compte MasterCard ou Visa.

Mulroney nomme Buchanan au Sénat en dépit de l'enquête de la GRC à son sujet

OTTAWA — Brian Mulroney a nommé hier au Sénat le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, John Buchanan, alors que celui-ci fait toujours l'objet d'une enquête de la Gendarmerie royale du Canada sous des allégations de corruption.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

Cette nomination a jeté la consternation sur la colline parlementaire à Ottawa et provoqué un tollé dans les rangs des néo-démocrates, qui réclament depuis longtemps l'abolition de la Chambre haute.

Selon le leader en Chambre du Nouveau Parti démocratique, Nelson Riis, il est tout à fait inexcusable que le premier ministre du Canada procède à une telle nomination alors que de lourds nuages flottent au-dessus de la tête de M. Buchanan.

Ce geste va alimenter encore davantage le cynisme des Canadiens qui vont maintenant être convaincus que le critère principal d'admissibilité au Sénat est d'avoir été à la solde du Parti conservateur, soutient M. Riis, qui ajoute: « Brian Mulroney fait exactement ce qu'il a reproché à Pierre Elliott Trudeau. »

Le libéral Jean-Robert Gauthier s'est également dit abasourdi par l'annonce du bureau du premier ministre, dénonçant lui aussi le cynisme de Brian Mulroney.

Du côté du gouvernement Mulroney, on plaide évidemment la nécessité d'agir rapidement afin de hausser le nombre de sénateurs conservateurs, de façon à éliminer cet obstacle à l'adoption de la TPS et de la réforme sur l'assurance-chômage que constitue la majorité libérale à la Chambre haute.

En plus de M. Buchanan, M. Mulroney a nommé hier au Sénat Noël A. Kinsella, un membre de la

haute fonction publique fédérale. La majorité libérale est dorénavant réduite à 11, soit 52 libéraux contre 41 conservateurs.

Brian Mulroney vient en fait de nommer dix sénateurs en quelques jours. John Buchanan est le deuxième ex-premier ministre dans cette liste, après le néo-brunswickois Richard Hatfield. La grande majorité des gens choisis semblent avoir en commun d'être des « bleus » indigo.

Le premier ministre Buchanan a quant à lui démissionné de son

poste à la tête du gouvernement de la Nouvelle-Écosse hier après-midi, annonçant qu'il venait d'accepter une nomination au Sénat. Âgé de 59 ans, M. Buchanan remet entre les mains de son vice-premier ministre Roger Bacon un gouvernement durement secoué par des accusations de corruption, de pots-de-vin et de favoritisme. Outre M. Buchanan, deux ministres de son cabinet sont également l'objet d'une enquête de la police fédérale.

Les accusations contre le gouvernement Buchanan ont commencé au début de l'été par suite de la dénonciation faite par un ancien sous-ministre du ministère de l'Approvisionnement, Michael Za-

reski, selon qui le premier ministre acceptait des pots-de-vin et intervenait personnellement afin d'assurer des contrats gouvernementaux à ses amis.

M. Buchanan qui était député à l'Assemblée législative depuis 1966, avait pris la tête du Parti conservateur provincial en 1970. Il occupait le poste de premier ministre depuis 12 ans.

Le doyen des premiers ministres a été d'un appui indéfectible à Brian Mulroney dans sa tentative de faire adopter l'entente du lac Meech. M. Buchanan avait prévu quitter la politique au cours de l'année. L'offre de M. Mulroney l'a tout simplement incité à précipiter son geste, a-t-il précisé hier.



John Buchanan, à gauche, qui a été nommé au Sénat hier occupait le poste de premier ministre de Nouvelle-Écosse depuis 12 ans. Le doyen des premiers ministres avait été d'un appui indéfectible à Brian Mulroney dans sa tentative de faire adopter l'entente du lac Meech.

Rémillard n'écarte pas la tenue d'un référendum sur l'avenir du Québec

Le ministre de la Justice et des affaires intergouvernementales, M. Gil Rémillard, n'écarte pas la tenue d'un référendum à la suite des travaux de la commission constitutionnelle mais il ne cache pas sa crainte qu'une telle consultation populaire ne débouche sur un affaiblissement du Québec.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

La tenue d'un référendum est « une possibilité dans la mesure où nous aurons besoin, sur le plan de la légitimité, d'y avoir recours étant donné le précédent de 1980 », a soutenu M. Rémillard devant les femmes d'affaires de la région de Québec hier soir.

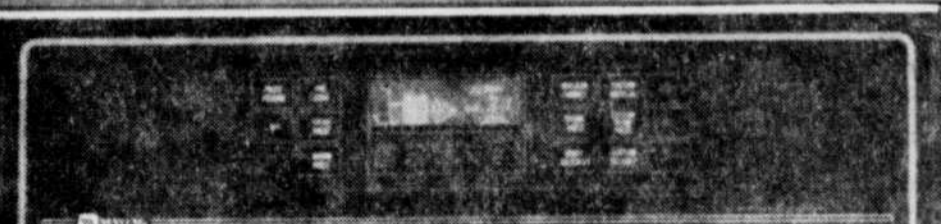
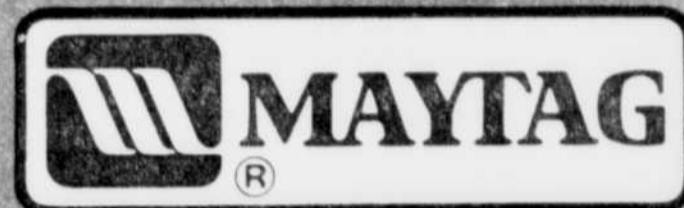
Le ministre ajoute cependant du même souffle « qu'aucun gouvernement ne peut se permettre de tenir un référendum qui pourrait, par ses résultats, affaiblir le Québec ». M. Rémillard rappelle à cet égard les lendemains du référendum de 1980.

Cours d'arabe
تدريس اللغة العربية
832-7290

BARMAN — BARMAID
• Cours de Service au Bar
• Offerts par l'École des Maîtres
• Service de Placement
• Permis du Ministère de l'Éducation
RABAS pour étudiants et bénéficiaires de l'aide sociale ou du chômage
737, côte d'Abraham - 529-5333
Sans Frais 1-800-465-0484

RABAIS

sur les nouveaux appareils



RABAIS
50\$
jusqu'à

SUR LES LAVEUSES

La laveuse Maytag dure plus longtemps, requiert moins de réparations et coûte moins cher d'entretien. Super robuste et de grande capacité. C'est la marque préférée de milliers de Québécois.

RABAIS DU MARCHAND de 50\$ sur le modèle A8200
RABAIS DU FABRICANT de 40\$ sur les modèles A9900, A9700, A8650 et A8600



RABAIS
50\$
jusqu'à

SUR LES SÈCHEUSES

Nouveau modèle avec ouverture de porte plus grande. Super robuste et de grande capacité.

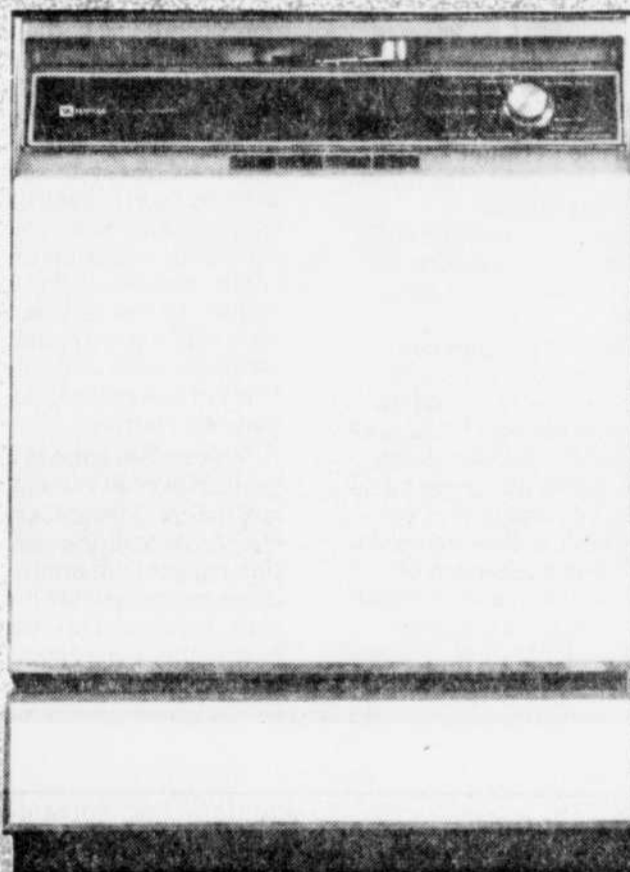
RABAIS DU MARCHAND de 50\$ sur le modèle DE8600 et de 40\$ sur les modèles DE8200, DE7500 et DE9900

RABAIS
60\$
jusqu'à

SUR LES LAVE-VAISSELLE

Personne ne lave votre vaisselle plus propre que ce modèle Maytag Giclo-Net™ et cela d'une façon très silencieuse.

RABAIS DU MARCHAND de 60\$ sur les modèles WU284 et WU304
RABAIS DU FABRICANT de 40\$ sur le modèle WU484



sur les
RÉFRIGÉRATEURS
MAYTAG
jusqu'à l'an
2000

Offre pour un temps limité

GARANTIE DE REMBOURSEMENT



DERNIER VERSEMENT EN SEPTEMBRE 91 (12 versements égaux, sans intérêt)

OU rien à payer avant le 31 janvier 91 (sans intérêt)

CONDITIONS DES 12 VERSEMENTS:
Sujet à l'approbation du service du crédit. Requis à l'achat, un dépôt de 10% ainsi que le paiement de la taxe de vente si applicable. Dernier versement en septembre 1991 en 12 versements égaux et consécutifs dont le premier est applicable en octobre 1990 (achat minimal de 500\$). Non applicable sur la marchandise en liquidation.

CONDITIONS "RIEN À PAYER AVANT":
Sujet à l'approbation du service du crédit. Réglez le montant de votre achat le 31 janvier 1991 (achat minimal de 400\$). Non applicable sur la marchandise en liquidation.

SERVICE APRÈS-VENTE 683-3471 ET 1-800-463-7215

HEURES D'OUVERTURE: lundi, mardi et mercredi, 9 h à 17 h 30; jeudi et vendredi 9 h à 21 h; samedi 9 h à 17 h.

VANIER
100, rue Chabot
à proximité des Halles Fleur de Lys
683-9600

SAINT-FOY
2635, boul. Hochelaga
Placé de la Cité
657-6902

CHARLESBOURG
8500, boul. Henri-Bourassa
Carrefour Charlesbourg
627-3073

BEAUPORT
4175, boul. Sainte-Anne
voisin Quincaillerie Nap. Bolly
667-7851

LÉVIS-LAUZON
300, côte du Passage
Galeries Chagnon
835-0606

COLLECTION AUTOMNE-HIVER • VÊTEMENTS POUR HOMMES • STYLE "COUNTRY" • DÉCONTRACTÉ • CONFORTABLE

J.J. FARMER

DISPONIBLE CHEZ MARC ANDREW • PLACE STE-FOY • 2450 BOUL. LAURIER • (418) 657-6636



ÉDITORIAL

Séguin
modèle de
courage

Le ministre du Travail et du Revenu, M. Yves Séguin, n'avait d'autre choix que d'annoncer sa démission après avoir combattu sur la place publique la taxe provinciale sur les produits et services.

Yves Séguin mérite tout notre respect et notre admiration pour le courage dont il fait preuve. Son geste est de nature à revaloriser dans la population l'ensemble des hommes et des femmes qui oeuvrent dans ces mondes de compromission que sont les gouvernements, même s'il est un peu injuste que le sacrifice de gens de principes cautionne les attitudes carriéristes des autres.

Le député de Montmorency s'est toujours démarqué par sa franchise, voire même sa naïveté dans certains cas. Venu en politique dans l'espoir de pouvoir mettre en pratique des idées qu'il prônait en tant que fiscaliste, il a dû patienter jusqu'en juin 1987 dans le rôle plus obscur d'adjoint parlementaire avant d'accéder au conseil des ministres. M. Séguin avait commis l'erreur de proposer qu'Ottawa perçoive tous les impôts et retourne au Québec sa juste part. Une pareille déclaration était politiquement suicidaire et il en a payé un lourd prix.

Lorsqu'il a enfin pris vraiment les rênes du ministère, Yves Séguin s'est appliqué à simplifier la déclaration de revenus des contribuables et à mettre en place un système de remboursement accéléré. Chroniqueur à la radio, il continuait toujours à fournir à ses auditeurs des trucs pour payer moins d'impôt. Il a instauré au ministère une philosophie d'accueil des citoyens. Seul Yves Séguin pouvait réussir une opération portes ouvertes attirant des milliers de poulets pour visiter l'abattoir où ils seraient saignés quelques semaines plus tard!

Jusque là, ses collègues le regardaient aller, le sourire en coin. Les choses se gâtaient par contre chaque fois qu'il voulait que ses connaissances soient mises à profit dans l'élaboration des politiques fiscales du gouvernement. L'équipe du ministère des Finances, toujours très jalouse de son pouvoir, ne pouvait tolérer un intrus. Sur la scène régionale, le ministre tuteur, M. Marc-Yvan Côté, acceptait mal la place que prenait Yves Séguin, qui profitait de la complicité de son ami André Arthur à CHRC. Les attaques venaient à certains moments de tous les côtés à l'endroit du ministre Séguin.

Yves Séguin ne pouvait ces dernières semaines s'associer à l'imposition d'une TPS québécoise, après s'être présenté comme le Robin des Bois qui se donnait pour mission de réduire le fardeau fiscal des contribuables. D'autant plus qu'il avait été écarté de la planification stratégique pour présenter cette taxe à la sauvette, en pleine crise amérindienne et alors que l'Assemblée nationale siègeait de façon exceptionnelle en été.

Sa démission sera inutile si elle n'est pas entendue par tous les Québécois comme une cloche d'alarme et ne relance pas le débat sur cette mesure fiscale présentée de façon anti-démocratique. Les vautours se presseront pour jouir du prestige de la fonction et prendre sa place sur la banquette de la limousine à laquelle il renonce. On devra interroger sévèrement le remplaçant pour s'assurer qu'il offrira les mêmes qualités et qu'il tiendra autant à ses principes que celui qui quitte.

Enfin, souhaitons que M. Séguin se fasse l'animateur du débat souhaité sur la TPS québécoise.

J.-JACQUES SAMSON

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:

PIERRE DES MARAIS II

Editeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition:

J.-JACQUES SAMSON

Vice-président et trésorier:

CHARLES-A. POULIN

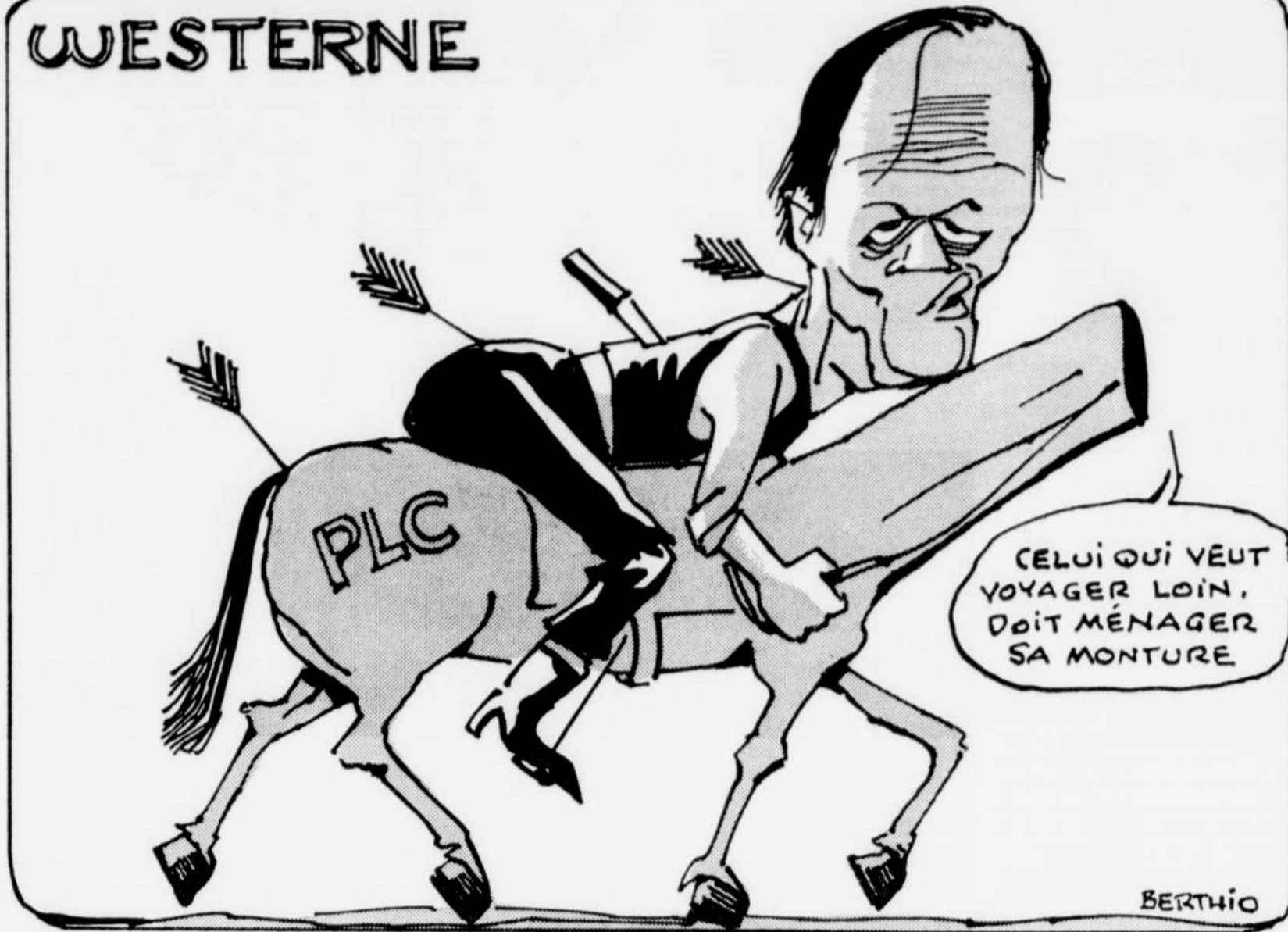
Président et Éditeur:

ROBERT NORMAND

Directeur de l'information:

DENIS ANGERS

WESTERNE



Point de vue

Pouvoir impuissant, danger de fascisme

par Christian DUFOUR

Balzac le prévoyait dès 1844 dans « *Illusions perdues* » : la presse deviendrait le pouvoir le plus réfractaire à la critique. La Sûreté du Québec est en train de l'apprendre à ses dépens. On sait maintenant qu'aucune enquête ne révélera de péché plus grand que celui qu'elle vient de commettre en osant l'imparadonnable : publier un communiqué. Elle s'y plaint d'un traitement injuste qui lui aurait été réservé durant la crise autochtone par la presse anglophone ; elle y critique l'attitude des Mohawks sans la distinguer de celle des Warriors ; elle y reprend enfin la « paranoïaque » théorie de la collusion anglo-mohawk.

Il n'en faut pas plus pour que certains journalistes parlent de racisme et d'hystérie, de premier pas vers l'instauration d'un État policier, de trahison massive du serment d'office. Rien de moins. Il va de soi que toute la direction de la SQ doit immédiatement démissionner. À quand les nécessaires excuses aux communautés anglophone et mohawk?

Haro sur le boudet! À bas la censure!

Il n'y a qu'un seul problème. Le censeur là-dedans, ce sont certains journalistes; le censuré, c'est la SQ. Surtout que ce que dit bien maladroitement le communiqué est pour l'essentiel vrai. Un ministre aussi peu hystérique que Claude Ryan notait dans cette affaire l'autre jour, l'attitude biaisée contre le pouvoir québécois d'une partie des médias anglophones.

Par ailleurs, depuis le début de la crise, l'amalgame entre les Mohawks et les Warriors a été très systématiquement voulu et utilisée par les leaders autochtones ; elle a été joyeusement cautionnée par l'opinion publique du Canada anglais. Le très sérieux Globe & Mail n'a pas craint la semaine dernière de faire sa Une avec un enfant masqué, déguisé en Warrior.

Voilà un lien entre la récente explosion autochtone et la question Québec-Canada n'a rien de paranoïaque. C'est simplement faire preuve d'une encourageante lucidité sur la façon dont le Canada fonctionne, à une époque cru-

ciale pour la redéfinition du statut du Québec.

Le débat sur l'accord du lac Meech l'a démontré de façon éclatante: le pays est structurellement bâti sur la confiscation de certaines conséquences politiques découlant de l'identité collective québécoise. Ce pouvoir québécois est redistribué vers les petites provinces comme le Manitoba ou Terre-Neuve, vers les groupes ethniques via le multiculturalisme, vers les autochtones.

Ceux-ci se sont tout naturellement engouffrés dans la brèche ouverte par le Québec dans le système, au grand intérêt de tous les défenseurs canadiens anglais du statu quo. Une partie du pouvoir dont abusent actuellement certains leaders autochtones est du pouvoir québécois.

Si des enquêtes démontrent que certains éléments de la SQ ont eu durant la crise une conduite indigne, qu'il y ait des sanctions. Mais en attendant, en ce début de septembre, il n'y a pas eu grand-chose de prouvé dans les innombrables accusations portées con-

tre le corps policier québécois.

Et le seul mort dans l'affaire a été un de ses officiers.

Pendant deux mois, dans des conditions exceptionnellement difficiles et avec des moyens totalement inadéquats, la Sûreté du Québec a été au front au nom des Québécois. Elle est en droit de s'attendre à un minimum de fair-play de la part de la société qu'elle a essayé de défendre.

Dans cette affaire, l'identité québécoise a été très profondément agressée, sans pouvoir beaucoup réagir. Notre impuissance collective, on y a touché comme rarement. Les inquiétants résultats rôdent, à Châteauguay et ailleurs.

S'il y a un danger de fascisme au Québec, il viendra de l'impuissance du pouvoir québécois. Il faudra tenir compte de cette dure leçon dans le processus de réflexion collective qui s'amorce.

M. Christian Dufour est responsable d'un projet de recherche sur la société distincte à l'Institut de recherches politiques. Il a publié l'automne dernier « *Le défi québécois* ».

Votre Opinion

Au sujet de CBC

(Lettre au Conseil de presse)

Je veux, par la présente, soumettre à votre jugement la façon, à mon avis subtilement biaisée et abusive dont CBC (via CKMI-5 en ce qui me concerne) a traité l'information nationale depuis le début du conflit résultant des rapports problématiques entre le Canada et les Amérindiens.

Ce réseau, étonnamment accordé avec les Mohawks anglophones, sinon carrément avec les Warriors, me semble avoir mis, de façon odieuse, l'accent sur les situations de violence subies par les Mohawks et provoquées par les méchants Québécois français et leurs terribles policiers en omettant le plus souvent celles subies par les Québécois et provoquées par les Mohawks et leurs... Warriors.

Ces reportages ont contribué, avec d'autres facteurs, à faire percevoir cette crise comme un affrontement entre Québécois francophones et Mohawks alors que le Québec n'y est que coincé, sous tous les rapports.

Au même propos, j'attire particulièrement votre attention sur une image, valant mille mots, régulièrement exposée derrière le commentateur des émissions spéciales, laissant apercevoir un tomahawk sous une fleur de lys penchée. J'ai verbalement fait la demande à CBC de retirer cette image, par respect pour la vérité qui est que cette guerre en est

une entre les Amérindiens, le Canada et les États-Unis, voire l'Amérique, dont le Québec et les Québécois feront les frais, émotivement, socialement et financièrement.

En ce sens, le choix de cette image était peut-être bien très consciente et même prémonitoire.

Nicole Hébert

Québec

Quoi reboiser...

Voici une suggestion que je crois rentable et constructive pour l'ensemble de la communauté se situant au sud du Québec.

Il y a du boisement à faire dans le sud du bouclier canadien. Un excellent rendement à moyen et long terme est de faire pousser des arbres fruitiers et parfois de bois de plus grande valeur monétaire.

Voici des exemples de variétés d'arbres: le chêne, le noyer et le pommier. Ceux-ci produisent respectivement des glands, noix et pommes. Le prix d'un chêne de 50 ans est plus élevé que celui d'un conifère. Pour les feux de forêts, un arbre feuillu est beaucoup plus ininflammable.

C'est une suggestion qui respecte l'environnement. Elle est naturelle, et cause peu de pollution. Finalement, un ensemenement par avion pourrait être réalisable.

Daniel Arcand

Beauport

Max ne l'a pas...

Une réflexion en passant sur un avancé de M. Max Gros-Louis.

Le grand chef Gros-Louis prétend qu'un tiers du territoire de Val-Bélair appartient toujours à la communauté huronne et que la vente de 1904 du dit territoire au gouvernement fédéral pour la somme de 6000 \$ n'était pas légale, étant donné que cette vente n'avait pas été approuvée par référendum, tel qu'il serait requis par les us et coutumes de la communauté huronne. M. Gros-Louis aurait une lettre de M. Cadieux, ancien ministre de la Justice du gouvernement fédéral déclarant que la dite vente serait nulle pour la raison donnée par M. Max Gros-Louis.

M. Gros-Louis, depuis quand peut-on invoquer sa propre turpitude en droit québécois ou canadien?

Suivant le droit canadien ou québécois, si une corporation achète un immeuble, le vendeur n'a pas à s'assurer ou à se demander si la corporation acheteuse a accompli toutes les formalités légales pour procéder à l'achat. Évidemment, l'inverse est également vrai.

Paul A. Demers

Québec

Rêve inaccessible

En janvier dernier, je me présente aux locaux de la roue chanceuse (TQS) à Montréal pour une

audition. Une soixantaine de candidats sont présents. On nous fait passer 2 tests pour vérifier notre habileté à ce jeu. Résultat : nous sommes 8 à avoir réussi.

Le 15 février, je dois retourner à Montréal pour une audition devant le producteur. On nous dit que le but n'est pas d'éliminer des gens mais de se pratiquer.

Mon tour venu, tout s'est bien déroulé pour moi. On nous explique tous les détails de l'enregistrement. Les prix doivent nous être livrés chez nous. Que peut-on demander de plus? Le délai est d'environ 3 mois avant qu'on nous appelle. Pendant ce temps, j'ai l'impression que mon rêve va se réaliser.

Je n'ai jamais reçu cet appel. En essayant de comprendre pourquoi, j'ai réalisé qu'à cette émission, les candidats de l'extérieur de Montréal sont rares.

Québec serait-il trop loin pour livrer les fameux prix? Le jeu en vaut-il la chandelle?

Chantal Dupont

Val-Bélair

Rouler en famille

Un jeune couple vient d'avoir son troisième enfant et ne voit pas pourquoi leur amour ne les amènerait pas plus loin : « Mais, m'explique la mère, notre automobile sera probablement notre dernière automobile ».

Elle me montre ses deux grands ceinturés à l'arrière de l'auto de chaque côté de bébé dans son siège. Elle m'explique :

« Avec les nouvelles lois sur les automobiles, nous n'aurons pas les moyens de nous procurer une automobile assez grande à partir du prochain enfant ».

En fait, ceux qui ont eu l'expérience des familles du passé savent qu'une modeste voiture permet facilement d'avoir quatre enfants en croissance à l'arrière et un bébé sur maman à l'avant. Voici cependant qu'un souci statistique pour la santé des Québécois s'attaque à leur natalité.

S'il peut y avoir un idéal du code routier, on doit aussi savoir que les familles qui osent dépasser les trois enfants n'ont ordinairement pas l'aisance du double salaire et le loisir des grandes voitures ou des minibus.

En misant sur la prudence probable de telles familles sur la route, ne pourrait-on pas les laisser bénéficier d'une clémence particulière pour ne pas taxer de façon disproportionnée leur usage de la route ou pour ne pas tout simplement leur interdire la route?

Georges Allaire

La Pocatière

Un droit naturel

L'État, d'après son essence, c'est la nation devenue politiquement indépendante et c'est pourquoi toute nation, dès que son développement a suffisamment progressé, tend nécessairement à constituer un État.

Un exemple : enclavée dans un territoire étranger au sien,

une large portion de nationaux ne saurait aspirer à l'autonomie, encore moins revendiquer l'indépendance politique. C'est le cas des Allemands de la République américaine. Pays indépendant, il est déjà un État. Qu'il concède à la race germanique le complexe des droits minoritaires, c'est toute la somme des devoirs que le droit réclame des États. Il en irait de même d'une nation en tutelle qui, pour se libérer, convoiterait un territoire étranger, afin d'y installer à son gré un État nouveau.

Donc, puisque la patrie des Canadiens français réside dans la province de Québec, nous réclamons, au nom du droit, la possession pleine et entière de notre territoire et de notre héritage. Ce n'est que justice que sur un territoire bien déterminé, que je constate l'existence d'une société humaine. Qu'est-ce à dire?

Roger Larivière

Ste-Foy

Il apprécie

Nous saluons avec plaisir le retour de M. Roger Hachez à sa chronique du Scrabble.

Les écrits et renseignements variés que LE SOLEIL publie dans cette rubrique sont très appréciés des adeptes du scrabble et constituent des sujets de références utiles pour les « scrabbleurs ».

Marcel Paquette pour le Club de scrabble libre de Ste-Geneviève Sainte-Foy

LES IDÉES DU JOUR

L'État-providence nuit aux autochtones en serre-chaude

par Jean-Luc MIGUÉ

M. Jean-Luc Migué est professeur d'économie à l'École nationale d'administration publique.

À l'occasion d'événements dramatiques comme ceux d'Oka et de Kahnawake, les adeptes de la pensée conventionnelle reprennent invariablement le refrain du « sanglot de l'homme blanc ». Dans cette perspective, la société capitaliste développée est coupable d'exploitation vis-à-vis l'Amérindien.

Elle l'a opprimé, comme elle a opprimé le Noir d'Afrique ou le Jaune d'Asie. Comme interprétation du sous-développement, cette vision est fautive en général: elle manque particulièrement d'apropos dans le cas des Indiens d'Amérique.

Il est vrai que le régime institutionnel a gêné la réalisation du bien-être des autochtones. Mais c'est l'aménagement collectiviste

de la société indienne qui explique ce résultat malheureux.

Par une convergence d'intérêts particuliers, tant au sein de la communauté autochtone qu'à l'extérieur, la société indienne a évolué vers une politisation extrême des relations sociales et économiques, qui n'a eu d'égalé que dans les économies socialistes de l'Est avant la perestroïka.

Plus spécifiquement, nous affirmerons que les Indiens ont été victimes du Welfare State et d'un régime juridique qui interdit aux individus la libre disposition de la terre.

Au Canada comme aux États-Unis, l'état plutôt lamentable de la société indienne offre l'illustration vivante de l'aboutissement de l'État-providence poussé à sa limite. Le délabrement de cette

communauté ne provient manifestement pas du manque d'argent.

La famille indienne touche en moyenne, en exonérations fiscales, en espèces et en biens naturels, des dizaines de milliers de dollars par année du produit de la coercition fiscale générale.

Cette surabondance paternaliste s'ajoute aux générosités et aux gratuités que l'État-providence prodigue déjà à l'ensemble des Canadiens en transferts de toutes sortes. En matière d'accès aux richesses foncières, les Amérindiens sont en un sens choys relativement aux Blancs: ils ont la jouissance de dizaines d'acres chacun.

Certaines estimations fixent à 60 acres par famille indienne la superficie des terres non contestées auxquelles les autochtones ont accès.

Comment alors expliquer

ser l'épanouissement des individus.

En réalité, le Welfare State a retardé l'accès des Indiens au développement, en suscitant la montée d'une vaste « underclass » de dépendants sociaux. Le processus sous-jacent à ce résultat est connu des économistes: le paternalisme d'État suscite chez les individus la désincitation au mariage stable, au travail, à l'épargne et en général à l'initiative.

Le Welfare State extrême déresponsabilise les individus et les amène à développer des comportements défavorables au progrès social. Le phénomène n'est pas que temporaire, (comme c'est le cas, par exemple, de nombreux étudiants). Le Welfare State a poussé la majorité de la population indienne sous la tutelle permanente de l'État. L'intérêt à court terme de chacun l'amène à adopter un comportement destructeur à long terme.

Le milliard supplémentaire de médecine socialisée que les gouvernements mettent à leur disposition n'empêche pas que leur espérance de vie soit scandaleusement inférieure à celle des non-Indiens et leur état de santé général, de loin plus précaire.

Puisque le bon père d'Ottawa ou de la capitale provinciale prend soin d'eux, il n'est guère pressant de se chercher un emploi ou de le garder une fois trouvé.

Le taux de participation des Indiens au marché du travail se maintient donc constamment à des niveaux grandement inférieurs, tandis que le taux de chômage dépasse du double celui de la population blanche du voisinage.

La proportion des familles monoparentales atteint des sommets jamais approchés dans le reste de la société.

L'économiste ou l'analyste digne de ce nom ne voit rien là de surprenant. Les comportements individuels ne sont jamais liés pour lui à l'éthnie, à la classe sociale, ni à la culture, pas plus d'ailleurs qu'aux pratiques coupables de l'homme blanc.

L'analyste du Welfare State chez nous et dans les pays de l'Est, tout comme l'observateur du vécu des victimes du BS, constatent les mêmes résultats dans les sociétés industrielles. L'étendue du désastre est moindre chez nous, parce que l'étendue du Welfare State y est aussi moindre.

Les chefs en profitent

Si le souci de sauvegarder la tradition indienne n'explique pas le régime actuel, qui donc a pu inspirer l'aménagement institutionnel propre aux réserves, qui s'avère si néfaste à l'ensemble de la population indienne ?

Selon la démarche habituelle, l'économiste répond à cette question en identifiant les groupes socio-économiques susceptibles d'y gagner au détriment de la masse. Or le régime collectiviste qui encadre les réserves a profité à deux catégories principales: les bureaucrates du ministère des Affaires indiennes et les élites locales et nationales des Indiens.

Les budgets du ministère s'élèvent en proportion directe avec les programmes d'assistance et l'étendue de la gestion des terres qui lui revient.

Dans un régime où l'essentiel du revenu provient de l'assistance publique et où les titres sur l'actif principal (les terres) sont collectivisés, les chefs politiques sont tout-puissants, tandis que les individus et les familles ne peuvent rien faire pour améliorer leur sort, sauf par les jambes, en quittant le territoire.

L'élite minoritaire détermine à la fois l'allocation et la distribution de la richesse. Dans un régime où les individus n'ont plus la responsabilité de leur bien-être, c'est la politique qui prend le dessus. La société indienne est aussi politisée que pouvaient l'être les

sociétés de l'Est avant la perestroïka.

Ce qui confirme qu'à l'échelle indienne comme à celle de l'ensemble de la société, l'essentiel de l'activité politique ne sert pas à ajouter à la richesse collective ni au bien-être de l'ensemble.

Elle consiste plutôt à opérer des transferts de richesse entre les groupes, à conférer des faveurs aux uns au détriment des autres. Cette logique implacable s'avère d'autant plus malheureuse pour la population indienne que l'élite politique chez elle n'est pas élue.

L'arbitraire auquel peut s'adonner le leadership indien n'est donc pas atténué par la concurrence politique commune aux régimes démocratiques. Le leadership local et central dans la société indienne forme en effet une sorte d'oligarchie héréditaire. Les chefs jouissent d'un monopole ancestral sur le titre et la fonction.

Alternativement on devine aisément qu'après la suppression de l'assistance publique et la restauration des droits de propriété aux individus, les boss politiques n'ont plus de fonction.

Les familles peuvent s'émanciper, puisqu'elles comptent désormais sur leur productivité pour subvenir à elles-mêmes, plutôt que sur le bon vouloir du prince local. Rien de moins qu'une révolution institutionnelle ne peut sauver la société indienne de l'emprise politique.

Un collectivisme ruineux

Là ne s'arrêtent malheureusement pas les dégâts de la politisation outrancière de la société amérindienne. Dans le dernier numéro du *Journal of Legal Studies*, un auteur américain dépeint les conséquences désastreuses d'un deuxième aménagement institutionnel peut-être plus néfaste que le Welfare State, soit la négation du droit de propriété individuelle du sol dans les réserves indiennes du Canada et des États-Unis.

L'individu ou la famille indienne n'est pas légalement propriétaire de la terre dont il vit. Il en est donc privé du contrôle, dont celui de la libre disposition. C'est le gouvernement canadien qui en garde la propriété, un peu comme sur les fermes collectives du régime soviétique. Il ne fait qu'en concéder l'usufruit à la communauté indienne.

Ce qui veut dire essentiellement que l'individu ou la famille qui exploite cette terre n'a ni le pouvoir, ni surtout le souci d'en faire le meilleur usage, comme par exemple celui de l'aliéner pour mettre une entreprise sur pied.

L'analogie avec le régime de propriété du sol commun aux économies socialistes de l'Est est frappant. Les mêmes causes, c'est connu, engendrent les mêmes effets, c'est-à-dire l'absence de souci de devenir productif, d'améliorer son sort.

On a rationalisé cet aménagement par la volonté présumée de sauvegarder le style de vie des Indiens, de culture indienne. La libre aliénation des terres indiennes aurait, dit-on, entraîné la

vente des terres aux Blancs par des familles indiennes.

En plus de témoigner d'une confiance nulle dans l'aptitude des familles indiennes à faire des choix éclairés et profitables, l'argument ne résiste pas à l'analyse, ni à l'examen historique de cette institution. Le fait est qu'on n'a jamais invité les familles ou les individus des réserves à se prononcer sur cette question dans un vote libre.

Ils n'ont jamais eu l'occasion de décider eux-mêmes, autrement que par les chefs locaux et nationaux, si la libre disposition des terres s'appliquent autant aux ventes entre Indiens qu'à l'aliénation en faveur des Blancs.

Cette disposition enlève donc toute validité à la thèse de la sauvegarde du caractère particulier de la société indienne. Elle confirme par ailleurs que c'est le renforcement des pouvoirs des chefs politiques nationaux et locaux qui l'a inspirée.

S'il fallait enfin une preuve de plus que les sous-développement découlent de l'État-providence et du régime de propriété collective plutôt que de la culture indienne comme telle, il suffirait de constater que les problèmes soulevés dans ces lignes se dissipent dès que l'Indien quitte la réserve.

Le niveau de scolarisation monte en flèche chez les Indiens qui ont quitté la réserve. L'incidence de la pauvreté et du chômage tombe aussi à des niveaux comparables au reste de la société. Au total le niveau de vie converge progressivement vers celui des non-Indiens.



qu'une société soit si mal en point, dont on a mis tant d'argent à résoudre les problèmes ? La réponse est que chez les Indiens, comme dans les pays de l'Est et plus qu'ailleurs en Occident à cause de son ampleur extrême, le Welfare State a failli à la tâche, non seulement de supprimer la pauvreté, mais surtout de favori-

L'individu ainsi collectivisé perd intérêt à acquérir les qualifications marchandes et l'éthique du travail qui le rendent apte à subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille. Même dans un système de gratuité intégrale de l'enseignement postsecondaire, c'est une infime minorité d'Indiens qui accèdent à l'université.

La restauration de la propriété individuelle par la redistribution des terres

Le problème indien découlant du collectivisme, la solution optimale à la question amérindienne est la même que celle qu'on cherche à appliquer à l'Est: abolition du collectivisme, restauration de la propriété individuelle sur les terres par la redistribution des

terres actuelles entre les Indiens, libre disposition des terres devenues propriétés individuelles, suppression progressive des programmes publics de bien-être spécifiques aux Indiens.

On doit présumer qu'alors la notion de réserve s'effritera pro-

gressivement sous l'effet du libre choix des Indiens eux-mêmes. Sinon, c'est-à-dire si la réserve résiste aux décisions décentralisées des familles, c'est la population indienne elle-même, non par l'élite politique ancestrale qui aura choisi de perpétuer la culture tradi-

tionnelle, preuve qu'elle y aura gagné.

En tout état de cause, le pouvoir des boss politiques en place aura disparu. Ce qui d'ailleurs fonde notre pessimisme sur les chances d'adoption d'une réforme de cette nature.

L'automne, saison du vélo de montagne et des bas prix...

VELOS, VETEMENTS ET ACCESSOIRES

>>>>>>> Porte-vélo THULE #512 pour l'auto.....	\$64
MINELLI MT. SUMMIT.....	\$589
(cadre Cr-Mo "oversize" Tange MTB, pièces SHIMANO DEORE LX)	
MINELLI DIABLO.....	\$319
(fameuses composantes SUNTOUR avec transmission X-PRESS)	
MINELLI LA CITY.....	\$299
(vélo de ville bien équipé pour vos randonnées d'automne !)	
POLIQUIN ALUMINIUM EDITION SPÉCIALE.....	\$649
(Non, ce n'est pas une attrape. La meilleure occasion de l'année !)	
POLIQUIN CARCAJOU-S.....	\$299
(un classique, il se vend par centaines!)	

D'AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN !

tél: 653-VÉLO

POLIQUIN

sportif inc

3005 chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy, Qc, Canada • G1X 1P7

CYCLE
FORME
PLEIN
AIR

sur toute la marchandise en magasin...

Ne payez que le

12 février 1991



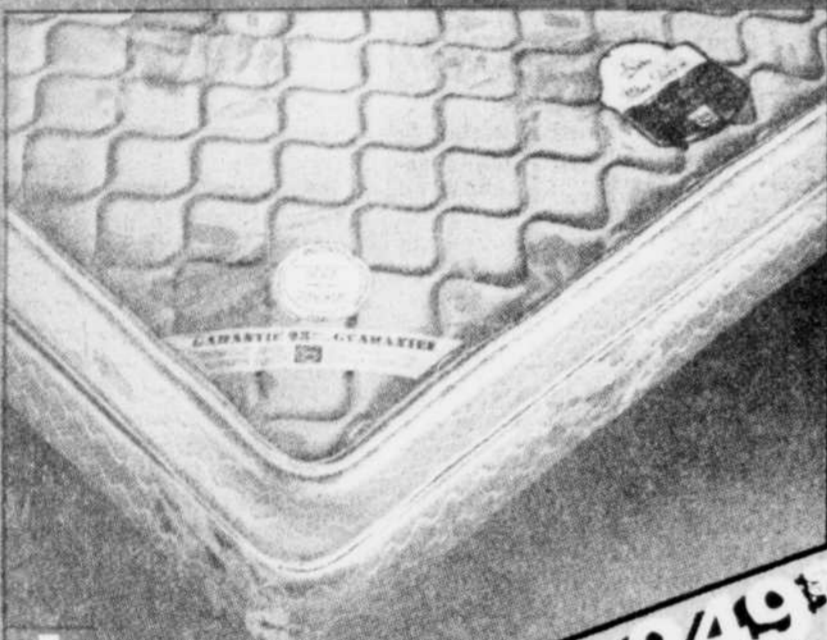
MEUBLEMENTS



Finis

les casse-tête!

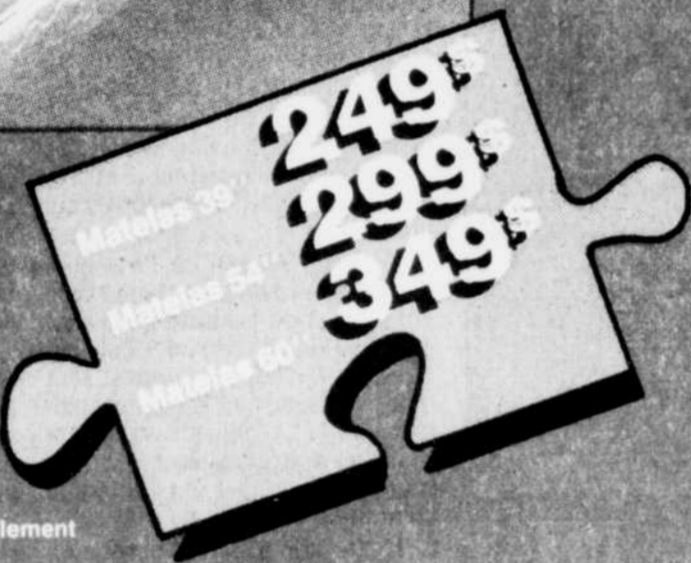
AUCUN COMPTANT
AUCUN INTÉRÊT



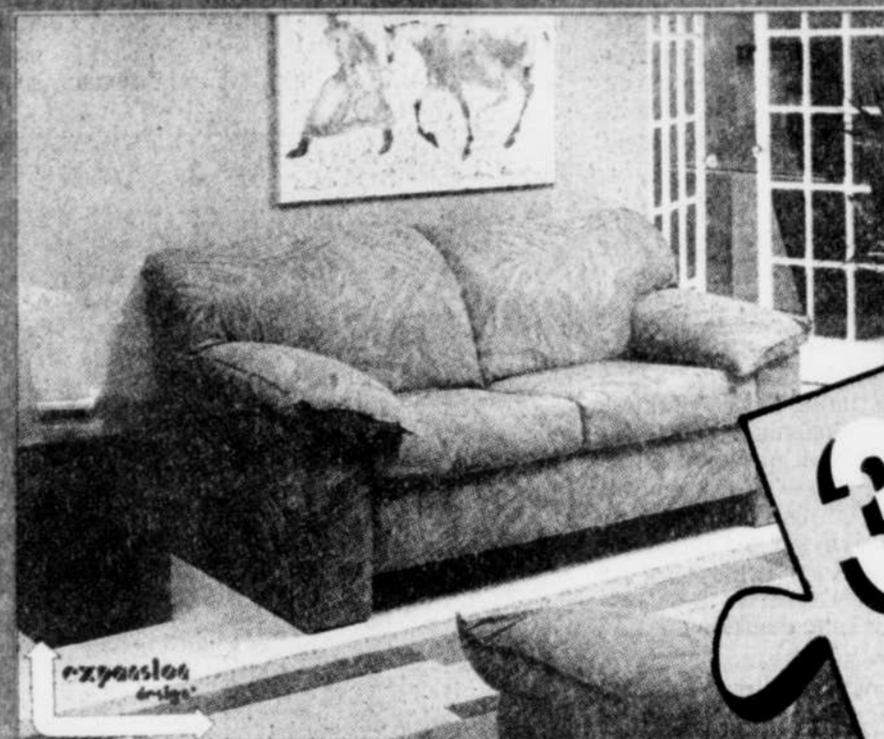
ENSEMBLE ULTRA DE LUXE

Confort, fermété, et durabilité unique à SERTA.
Soutien très ferme, tissu satiné à motifs élégants, multiplié à 3/4" de mousse reposant sur 312 ressorts à haute densité. Garantie de 25 ans.

Sommier également disponible.



Matelas 39
Matelas 54
Matelas 60



CAUSEUSE

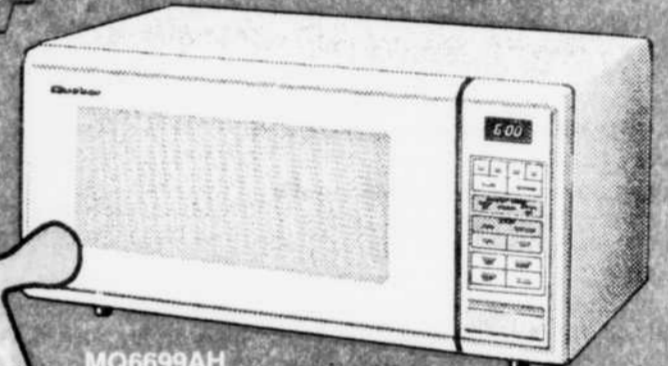
Simili-cuir
Choix de couleurs



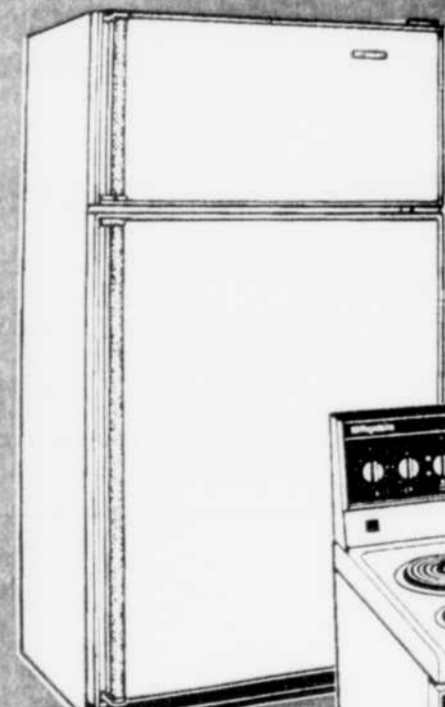
FOUR À MICRO-ONDES

Quasar

- Cuisson avec senseur d'humidité et commande de cuisson au goût
- Réchauffage avec senseur d'humidité
- Cuisson automatique au poids
- Décongélation automatique au poids
- 0,9 pi³, 700 W



MQ6699AH



Frigidaire

ENSEMBLE

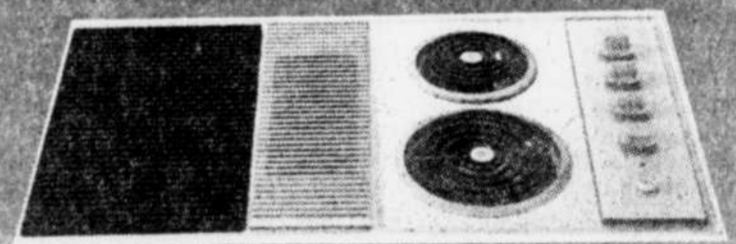
RÉFRIGÉRATEUR

- 16,8 pi³
- Sans givre
 - Portes en acier texture
 - Entièrement automatique
 - Sur roulettes
 - Offert en blanc

GARANTIE DE 10 ANS COMPRESSEUR

CUISINIÈRE 30 po DE LUXE

- Nettoyage facile
- Lampe témoin des éléments de surface
- Horloge électronique
- Dossieret en verre amovible
- Porte de four en verre noir
- Sur roulettes



Modern Maid

PLAQUE DE CUISSON

Modèle: FET270

- Semi-convertible
- Système de ventilation intégré
- Incluant 1 grill et 2 ronds serpentins
- Disponible en blanc, noir et chrome



Frigidaire

TP161



Frigidaire RB510



RAMAIN INCLUT L'ENSEMBLE

ÉCONOMISEZ 200\$ sur cet ensemble cuisinière et réfrigérateur

LIVRAISON GRATUITE À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE

LEVIS

Place Tanguay

833-4511

BEAUPORT

535, boul. Sainte-Anne

667-6282

CARREFOUR LES SAULES

5150, boul. de l'Ormière

871-4411



* Sujet à l'approbation du crédit. Ne payez que la taxe de vente.

